

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024





# ÉDITO

PAR YVES RAVOT, PRÉSIDENT



Cette année a été riche en évènements et en rebondissements, que ce soit au sein de Hors la Rue comme dans notre environnement proche et lointain.

Pour ce qui est de notre environnement large, les évolutions de situations rencontrées en rue découlent du contexte national et international, auquel sont confrontés les jeunes. Les Jeux olympiques de l'été dernier, les évolutions des relations diplomatiques avec les pays du Maghreb, les évolutions des doctrines policières et plus largement l'appréhension politique des situations des mineurs étrangers en errance ont transformé fortement la place des jeunes dans l'espace public. Par ailleurs, notre présence en rue, et l'identification par les jeunes de notre capacité à faire du lien dans ces situations très graves nous a mis en contact avec de nouveaux publics. La capacité des équipes de Hors la Rue à appréhender et à répondre à des situations nouvelles, et à les documenter, fait partie intégrante de notre raison d'être. Nous sommes toujours dans cette dynamique, et nous avons décidé de poursuivre ces explorations et d'approfondir notre travail avec des publics repérés plus récemment.

Le présent rapport d'activité illustre bien cette capacité à appréhender ces situations difficiles et pour certaines inédites. Il montre également la manière particulière avec laquelle nous tentons d'y répondre.

Les équipes ont été fortement sollicitées, s'agissant à la fois de quantité de travail, mais surtout dans leur capacité à appréhender de nouvelles situations, et à élaborer des tentatives de réponses nouvelles. Nous avons procédé cette année à une réorganisation importante de notre équipe dédiée aux mineurs en errance aggravée à Paris. Nous avons également décidé de regrouper les équipes sur le site de Montreuil, ce qui nous permet de nous assurer de la transmission des savoirs et des méthodes, et de se reconnaître mutuellement. Comme chaque année, des professionnels ont quitté l'association et d'autres l'ont rejointe, avec le

même souci d'assurer une passation des expériences et des connaissances. Les équipes ont aussi parfois souffert, collectivement et individuellement, et nous devons maintenir notre vigilance quant à leurs conditions de travail compte tenu des situations qu'elles accompagnent. Nous tenons ici à leur renouveler notre soutien.

Dans ce contexte général, le conseil d'administration (CA) a voulu réfléchir à la gouvernance de l'association et à la révision de son projet associatif, comme il s'y était engagé lors de notre dernière Assemblée Générale. Des commissions thématiques se sont mises en place, et une gouvernance collégiale a été pratiquée : traversé par de multiples enjeux, le CA, composé de nouveaux arrivants et de membres expérimentés pour certains présents depuis la création de Hors la Rue, a été actif et s'est nourri de la participation de toutes et tous. Ces évolutions sont déjà en œuvre à Hors la Rue, et cette démarche devra être poursuivie et accentuée dans l'année qui vient. Nous souhaitons ainsi poursuivre une réflexion sur le fonctionnement démocratique de nos instances.

Nous avons voulu questionner notre projet associatif. Une commission s'est chargée de le redéfinir, en s'articulant sur nos principes intangibles et sur les réalités du terrain. Il vous est présenté dans le présent rapport. Nous l'avons voulu clair et concis, et c'est à tous les acteurs de le faire vivre et de l'étoffer. Il représente très clairement la base de notre action commune, et c'est un guide pour chacun et chacune d'entre nous.

Je tiens donc à remercier pour leur engagement les équipes qui ont fait face avec courage et créativité, à la direction qui a tenu la barre fermement et loyalement, au CA qui a su se mobiliser et faire preuve d'une intelligence collective roborative, et aux partenaires qui nous soutiennent avec constance. Je crois que nous avons là le socle qui nous permettra d'aborder avec confiance les années difficiles qui nous attendent.



# SOMMAIRE

## **PARTIE 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION** **7**

Projet associatif 2025 : nos intangibles .....	8
Historique.....	9
Le public concerné.....	10
Les objectifs de nos actions / Nos modalités d'action .....	11
Le travail en partenariat au cœur de nos actions.....	12
Partenariat avec Addictions France : un projet expérimental de prévention médico-sociale .....	13
Le projet MNA en errance aggravée à Paris avec Aurore : une expérimentation concluante.....	14
Regards croisés : Marina Lavigne et Tania Kandel, membres du Conseil d'Administration .....	16
2024 en chiffres .....	18

## **PARTIE 2. LES FAITS MARQUANTS EN 2024** **21**

Regards croisés : les réseaux sociaux dans le travail social, de nouveaux outils pour entretenir le lien.....	22
La traite des êtres humains dans les tribunaux .....	25
Les vécus professionnels à Hors la Rue parlons-en ! .....	27
Trois années intenses au plus près des jeunes en errance .....	31

## **PARTIE 3. LES ACTIVITÉS** **33**

Écrire, parler, exister : les jeunes face à la langue .....	34
Ces petits riens qui sont déjà beaucoup .....	35
Le Spot : une bulle de répit sous un pont en Seine-Saint-Denis .....	36

## **PARTIE 4. LES PUBLICS** **39**

<b>FOCUS JEUNES FILLES EN ERRANCE</b> .....	40
Des singularités inédites des besoins reconnus des réponses à inventer.....	40
L'histoire de Lola : s'ancrer dans l'errance entre fuite et arrimage.....	42
L'histoire de Mélissa : accompagnement expérimental en milieu hospitalier .....	44
L'histoire de Rubie : les effets psychiques de la justice : la victimisation secondaire .....	46
L'histoire de Sabrina : de l'espace thérapeutique à une chambre à soi ?.....	48
Interview : Docteur Eric Hispard .....	49
Regards croisés : Alicia Sonmez et Mathilde Pignard .....	50
<b>FOCUS : ACCOMPAGNER UN GROUPE D'ENFANTS ORIGINAIRES DE ROUMANIE EXPLOITÉS DANS UN CADRE FAMILIAL</b> .....	51
Une histoire sans cesse recommencée ? .....	51
Clés de compréhension sur l'évolution des modalités d'exploitation des enfants .....	54
Regards croisés : Olivier Peyroux et Morgane Siri .....	56
Souvenirs croisés de l'accompagnement d'un jeune couple : parentalité, contraintes et (dés)union.....	57
Le séjour de rupture : s'éloigner pour mieux se penser.....	58
L'histoire de Bianca : un constant va-et-vient entre contrainte et liberté .....	60
Témoignages d'horstlariens d'hier et d'aujourd'hui.....	62
Khalil, à la croisée des exclusions .....	64
Les conduites de mésusage médicamenteux des MNA.....	66

## **PARTIE 5. PLAIDOYER ET COMMUNICATION** **69**

Journée d'étude de Hors la Rue : de l'automédication à l'emprise chimique .....	70
---	----

## **PARTIE 6. RESSOURCES** **73**

Ressources humaines.....	74
Ressources financières.....	75



**PARTIE 1.**

# PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



# PROJET ASSOCIATIF 2025

Depuis plus de 20 ans, Hors la Rue accompagne des jeunes en grande vulnérabilité. Ce texte expose nos convictions communes et les finalités de notre action.

## NOS INTANGIBLES

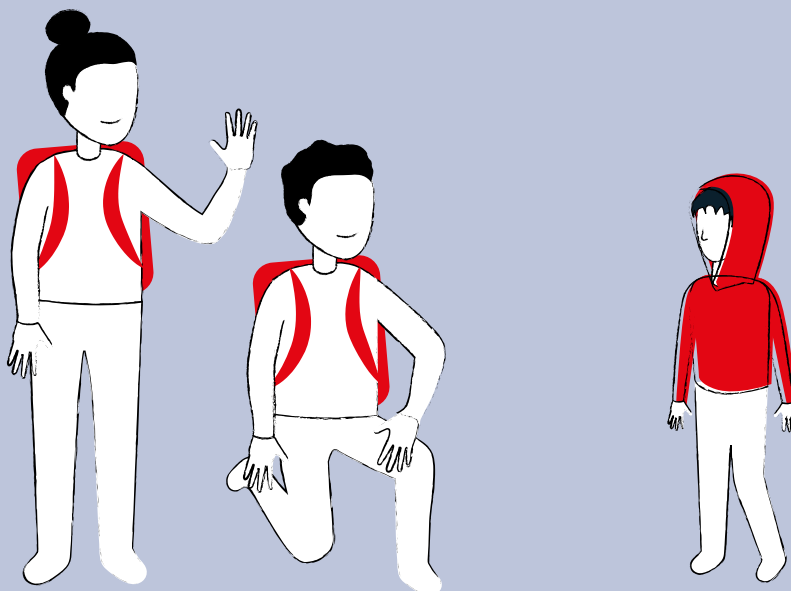
Considérer un enfant en danger, quelle que soit sa nationalité, tout d'abord comme un enfant et comme une personne singulière.

Respecter la temporalité des jeunes accompagnés et prendre en compte les vulnérabilités particulières liées à leur situation d'exclusion, pour assurer leur libre adhésion à un projet d'accompagnement.

Demeurer une association à taille humaine, sans recherche de croissance et valorisant un travail qualitatif autour du lien.

Baser notre action sur la connaissance des publics, des territoires, de leurs histoires et de leurs évolutions.

Nous référer à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.



# HISTORIQUE

2002

Notre action a débuté en 2002 sous l'égide de Parada France, prolongement de Fundatia Parada (qui s'occupe des enfants des rues de Bucarest), et inspirée de l'expérience de l'association Jeunes Errants de Marseille (aide aux mineurs isolés étrangers).

2004

Hors la Rue naît en 2004 du constat d'une carence institutionnelle relative à la présence d'enfants roumains en errance à Paris au début des années 2000. Son action est au départ dédiée au repérage et à l'accompagnement de jeunes mineurs isolés principalement originaires de Roumanie.

2010

Notre action évolue en 2010, alors que des jeunes d'Afrique sub-saharienne (principalement maliens) ne se voient pas reconnus mineurs, mais n'ont pas non plus accès aux droits réservés aux majeurs. Face à cette situation, aucun acteur ne semblait pouvoir se mobiliser pour accompagner ces jeunes. Disposant d'un centre d'accueil de jour, Hors la Rue s'est alors proposée d'accueillir ces jeunes en errance multiple (géographique, institutionnelle, médicale...). Au-delà d'un accueil digne, Hors la Rue a proposé un accompagnement pour amener ces jeunes vers une reconnaissance de leur minorité et donc de leurs droits.

2017

En 2017, en réponse à une demande d'intervention de la Mairie de Paris, Hors la Rue réalise un repérage de mineurs marocains en errance aggravée. L'association met en place un travail d'accompagnement en rue et au sein du centre d'accueil.

2019

En 2019, constatant la mobilisation d'acteurs autour de mineurs non accompagnés (MNA) demandeurs, l'association décide de réorienter son action sur les mineurs les moins demandeurs de protection, jeunes pour lesquels aucune institution ou association n'avait pu se mobiliser jusqu'ici.

2020

En 2020, nous rencontrons les « jeunes filles en errance », qui se présentent comme majeures et venant d'Afrique du nord. Nous nous rendons compte qu'elles sont en fait mineures, françaises, fuyant de leur foyer ou famille d'accueil. La relation éducative étant créée, nous décidons de continuer à suivre ces jeunes filles qui évoluent dans un groupe de MNA que nous connaissons bien.

## LE PUBLIC CONCERNÉ

Nos actions de rue visent à repérer les jeunes que l'on estime mineurs, en danger et en particulier en errance. Elles s'adressent à celles et ceux les moins demandeurs et les plus éloignés des dispositifs de protection. À ce titre, une attention particulière est portée aux mineurs étrangers.

L'accompagnement des jeunes majeurs rencontrés mineurs demeure possible, afin de ne pas reproduire des mécanismes d'exclusion. Un accompagnement adapté vers l'autonomie et le travail autour d'une réorientation est alors priorisé.

Hors la Rue reste en veille sur les situations nouvelles rencontrées en rue. Ces dernières années, l'association a identifié un public de jeunes filles françaises en errance. Leurs vulnérabilités particulières justifient le repérage et l'accompagnement des mineures et des jeunes majeures, dès lors que nous identifions des besoins auxquels nous estimons pouvoir répondre.



# LES OBJECTIFS DE NOS ACTIONS

Permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur parcours de vie.

Contribuer à l'accès des enfants à l'ensemble de leurs droits tels que définis et garantis par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Contribuer à l'évolution des cadres légaux et à l'évolution de leurs mises en œuvre

Faire évoluer les regards et les pratiques des institutions, du monde associatif, et de la société en général pour une meilleure prise en compte de ces situations et une meilleure protection de ces jeunes en danger

# NOS MODALITÉS D'ACTION

Mettre le lien au centre de l'accompagnement et de l'évaluation de notre action

Mettre en œuvre un accompagnement éducatif qui porte une attention particulière à la lutte contre la traite des êtres humains, à la santé, et plus généralement aux atteintes à la dignité et à la lutte contre toutes les formes de violence

Créer avec ces jeunes des bulles temporelles qui les sécurisent et les sortent un temps donné de la violence de la rue et de leur environnement.

Favoriser une prise de conscience des dangers auxquels les jeunes sont exposés ou s'exposent eux-mêmes

Entretenir et partager notre connaissance des publics, de leurs histoires et de leurs évolutions notamment grâce au travail partenarial ;

# LE TRAVAIL EN PARTENARIAT AU CŒUR DE NOS ACTIONS

La compréhension de situations de vie complexes, ainsi que l'amélioration de l'accès au droit commun pour les enfants qui en sont le plus exclus, nécessitent la mise en œuvre d'un travail collaboratif conséquent et régulier avec un ensemble de structures institutionnelles et associatives. Aussi, l'action éducative auprès de jeunes très vulnérables et particulièrement éloignés du droit commun ne peut être envisagée sans le développement et l'entretien d'un réseau partenarial dense et composé d'acteurs œuvrant dans le champ de l'accompagnement des personnes en situation de grande vulnérabilité sur des thèmes aussi variés que la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'hébergement et, bien sûr, celui de la protection de l'enfance.

Le travail mené avec ces acteurs se rapporte à de l'échange d'informations effectué dans le cadre du secret partagé, et visant à une meilleure connaissance des situations individuelles et à l'élaboration de stratégies communes et concertées d'intervention. Il se base également sur des orientations mutuelles engageant des actions complémentaires, et des réflexions partagées sur des situations/problématiques communes.

La recherche de compétences complémentaires pour accompagner au mieux nos publics est indispensable, étant donné les parcours et les besoins de ces enfants : carences éducatives et affectives, isolement, travail quotidien, exploitation par des tiers, polyconsommations de produits psychoactifs entre autres prises de risques, traumatismes non accompagnés, défaut de soins, etc. Ainsi, pour chacun de nos publics, nous recherchons des acteurs pouvant mettre leurs compétences au service d'une action commune.

PARTENARIAT AVEC ADDICTIONS FRANCE

# UN PROJET EXPÉRIMENTAL DE PRÉVENTION MÉDICO-SOCIALE

Cela fait maintenant deux ans que Hors la Rue co-construit avec les équipes d'Addictions France des interventions de rue à destination des jeunes les plus vulnérables et consommateurs de produits psychotropes. Une chargée de prévention et un médecin addictologue ont rejoint nos équipes de tournées pour aller à la rencontre des jeunes les plus éloignés du soin et du lien.

L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à la prévention et aux soins spécialisés en addictologie des mineurs non accompagnés (MNA) et consommateurs de produits psychotropes rencontrés au quotidien à Paris et en Seine-Saint-Denis. Développer les aptitudes en santé des jeunes les plus désaffiliés du soin et réduire les a priori relatifs à la santé mentale constituent une gageure du quotidien pour nos équipes qui doivent rassurer, conseiller, accueillir, voire faire venir la demande de soins en déconstruisant les représentations de la folie (« *je ne suis pas fou !* ») et en identifiant les leviers pour la création d'une alliance thérapeutique en devenir.

Ces actions conjointes de terrain, au plus proche des usagers, de professionnels spécialisés dans le champ des addictions et dans celui de l'accompagnement psycho-éducatif nous permettent à tous de réactualiser nos savoirs sur les produits et leurs usages et de réajuster en permanence notre posture RdR (Réduction des Risques) auprès des jeunes dont les pratiques sont en constante évolution.

Nous contribuons enfin à repenser l'adaptation des dispositifs de santé spécialisés en addictologie aux besoins des jeunes en rue afin de favoriser et d'améliorer leur accueil et leur accompagnement dans les structures dédiées - dispositif Consultation jeunes consommateurs (CJC), Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), consultations et urgences hospitalières.



**MARIE SUNER,**  
ANIMATRICE DE PRÉVENTION AUPRÈS  
DE MNA EN ERRANCE AGGRAVÉE



**SEINE-SAINT-DENIS : HOCHÉ, LA VILLETTE,  
BOBIGNY, 4 CHEMINS**

**27** TOURNÉES DE PRÉVENTION

**21** RENCONTRES

**8** JEUNES ACCOMPAGNÉS.



**DOCTEUR HISPARD,**  
MÉDECIN ADDICTOLOGUE AUPRÈS DE  
JEUNES FILLES EN SITUATION D'ERRANCE  
AGGRAVÉE ET VICTIMES DE VIOLENCES ET  
D'EXPLOITATION SEXUELLE  
(depuis novembre 2024)



**GARE DU NORD**

**12** TOURNÉES

**11** RENCONTRES

# LE PROJET MNA EN ERRANCE AGGRAVÉE À PARIS AVEC AURORE

## UNE EXPÉRIMENTATION CONCLUANTE

En 2021, Aurore et Hors la Rue ont répondu en commun à un appel à projets lancé par la Ville de Paris afin de mettre en place un dispositif de repérage et de mise à l'abri de mineurs non accompagnés en errance aggravée (mobilité nationale et internationale, adhésion limitée aux dispositifs de protection de l'enfance, problématiques d'addictions, activité délinquante, fortes suspicions d'exploitation).

L'année 2024 a été marquée par la fin de la première période d'expérimentation et par une évolution importante du partenariat entre Hors la Rue et l'association Aurore. Pendant trois ans, nos équipes sont intervenues quotidiennement en rue et au sein d'un dispositif de mise à l'abri dit de bas seuil, pouvant accueillir 12 jeunes par nuit. Des professionnels des deux structures (éducateurs, infirmiers, psychologues, médiateurs en santé, veilleurs de nuit, maîtresse de maison) ont accueilli des jeunes en soirée, durant la nuit et la matinée. Une veille en rue a été mise en place en journée, destinée notamment à maintenir le lien avec les jeunes suivis, et à mettre en œuvre des actions d'accompagnement vers le soin, vers les services de protection de l'enfance ou de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), et des activités socio-éducatives.

A l'issue de cette première phase du projet, une évaluation positive a été rendue par la Ville de Paris en mai 2024 permettant d'envisager un renouvellement. Toutefois, nos évaluations internes nous ont poussés à soutenir une évolution de ce partenariat.

Nous avons fait le constat que la dimension hébergement assurée par les professionnels de Hors la Rue - réveil le matin et fermeture de la structure de nuit avant de partir en rue à la rencontre de nouveaux jeunes ou de jeunes ré-accueillis le soir-même - prenait une place importante dans leur quotidien et nuisait au travail de rue. Ces deux missions impliquent en effet des postures très différentes. Aussi, après avoir fait part de notre souhait de ne pas nous réengager dans les conditions initiales, nous avons établi une proposition d'évolution pour préserver notre approche initiale : rendre complémentaire une approche de rue basée sur la libre

adhésion et un cadre souple d'une part, et permettre d'autre part aux jeunes d'accéder à un hébergement certes bas seuil mais nécessitant la tenue d'un cadre beaucoup plus strict. Hors la Rue a donc souhaité que ses éducateurs soient exclusivement dédiés au travail d'accompagnement en rue, cœur de métier de nos équipes.

L'équipe de Hors la Rue dédiée à ce projet est donc passée de 7,5 ETP à 4,5 ETP. Elle est désormais composée d'une responsable d'équipe, de 3 éducateurs et d'une chargée de mission de lutte contre la TEH à mi-temps. Cette équipe continue d'intervenir 7 jours sur 7 (y compris les jours fériés), de 13h00 à 20h30. En 2024, elle a réalisé 568 maraudes et accompagné 109 jeunes. Installée depuis 2021 dans les locaux de la mise à l'abri, cette équipe désormais dédiée aux actions d'accompagnement en rue a intégré en septembre 2024 nos locaux historiques à Montreuil. Ce rassemblement doit nous permettre de travailler différemment la cohésion entre nos deux équipes, qui bien que marquées par des fonctionnements différents, utilisent de nombreux outils communs. Elles cultivent une approche caractérisée notamment par une adaptation à la temporalité des jeunes et une attention aux nombreux facteurs de vulnérabilité induits par leurs parcours.

Afin de poursuivre notre contribution à ce projet unique en France, le conseil d'administration de l'association a donc acté ce recentrage sur nos actions en rue, conformément à la stratégie de Hors la Rue, consistant à ne pas baser son développement sur la diversification de ses activités, mais plutôt sur l'approfondissement de son savoir-faire, au bénéfice des jeunes, mais également de ses partenaires.

## Hors la Rue tient à remercier l'ensemble de ses partenaires et acteurs associatifs et institutionnels pour le travail mené en commun au bénéfice des jeunes que nous accompagnons.

> **Les acteurs associatifs intervenant en bidonvilles :** Médecins du Monde - MDM (Mission bidonvilles), Acina, Askola, le Secours Catholique, École Enchantée, Rues et cités, Solidarités Internationales.

> **Les acteurs associatifs intervenant auprès de personnes en précarité et/ou les mineurs non accompagnés :** Aurore, Addictions France, Koutcha, Esperanto, la Croix-Rouge française, Foyer Jorbalan- AFJ (pour la protection des femmes victimes de la traite), Comité Contre l'Esclavage Moderne (CEEM), France Terre d'Asile (FTDA), Agir contre la prostitution des enfants (ACPE), Coalia, Oppelia Charonne, Association FIT, le MAS, MIST, l'UNICEF France.

> **Les acteurs institutionnels :** les services de l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine- Saint-Denis (CAMNA et CRIP) et de Paris (SEMNA, CEOMNA, CRIP et SDPPE), la Protection Judiciaire de la Jeunesse : le Service éducatif Au Tribunal (SEAT) de Paris et Bobigny, le Barreau des avocats de Paris et de Bobigny, les Tribunaux judiciaires de Paris et de Bobigny, les Parquets des Mineurs de Paris et de Bobigny, le Département de Lutte contre la Criminalité Organisée, la Brigade de Protection des Mineurs, les Préfectures de Paris, de la Seine-Saint-Denis et d'Île-de-France, la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), la Direction des Solidarités de la Mairie de Paris, l'Unité d'assistance aux sans-abris (UASA), la Mairie de Montreuil, le Défenseur des droits, le Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF), les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI) en Île-de-France, la Fabrique de Santé Madeleine Brès, la Cellule d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés (CAMNA), la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risque (MPPCR), l'Unité Fonctionnelle d'Addictologie de l'hôpital Robert-Debré, les Services des urgences des hôpitaux Trousseau et Necker, le Bus départemental dentaire, l'Équipe Mobile, la Protection Enfance de l'hôpital Jean Verdier, l'Équipe mobile ESPER du service de pédiatrie de l'hôpital Robert Debré, la PMI Mobile de la Seine-Saint-Denis, La fabrique de la Santé Aubervilliers, les PASS d'Île-de-France, le CPOA Saint Anne.

> **Les autres acteurs :** Trajectoires, Unicef France, ECPAT, Alliance des Avocats pour les Droits des Hommes (AADH), l'Amicale du Nid, Centre de victimologie pour mineurs, La Maison des femmes de Saint-Denis.

> **Les collectifs :** Romeurope, Ensemble contre la traite des êtres humains, InfoMIE, Accompagnement et Défense des Jeunes Isolés Étrangers (ADJIE), Agir Ensemble pour les Droits des Enfants.

Hors la Rue tient à remercier les partenaires publics et privés qui ont financé nos actions cette année.

### Partenaires publics



### Partenaires privés



## REGARDS CROISÉS

# MARINA LAVIGNE ET TANIA KANDEL

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



### Pouvez-vous présenter votre parcours ?

**Marina Lavigne :** Médecin généraliste à Paris, j'ai été bénévole à Médecins du Monde pendant plusieurs années. C'est dans le cadre d'une action conjointe entre les deux associations que j'ai découvert Hors la Rue où je suis devenue bénévole en 2013. J'ai animé des ateliers santé au centre de jour sur des thèmes variés pour des jeunes en demande de protection. Progressivement, j'ai participé aux tournées de rue, devenues ma principale modalité d'action, auprès d'un public en errance aggravée. En 2019, j'ai intégré le conseil d'administration (CA) puis en 2024 le bureau. Cette évolution me permet de rester engagée sur les sujets portés par l'association, et d'accéder de plus près aux enjeux stratégiques et politiques.

**Tania Kandel :** Je suis aussi médecin généraliste et titulaire d'un diplôme en santé publique. J'ai d'abord travaillé dans le milieu hospitalier puis associatif avec Médecins du Monde. J'ai par la suite occupé un poste en santé publique à Aubervilliers. Je suis actuellement médecin à la Ville de Paris. Ces postes m'ont permis de développer une autre approche de mon métier de médecin, en apportant une attention plus grande à l'ensemble des déterminants de santé : ne pas se contenter d'identifier des pathologies et de prescrire des traitements, mais bien de prendre en compte l'ensemble des paramètres qui impactent la santé d'un patient, ses conditions de vie notamment. Cela m'a amenée vers une pratique moins isolée de mon métier,

grâce à un travail en réseau avec divers partenaires. J'ai aussi découvert l'intérêt des ateliers collectifs de promotion de la santé et ai pu développer une approche préventive. C'est par le biais d'une consultation jeunes à Aubervilliers que j'ai fait le lien avec les équipes de l'association Hors la Rue, dont j'ai rejoint le CA en 2024.

### Pourquoi avoir choisi de vous engager au sein du CA de Hors la Rue ?

Les violences faites aux enfants me mobilisent depuis toujours. J'ai ainsi eu une expérience marquante au Libéria en travaillant auprès d'enfants soldats. Être bénévole à Hors la Rue me permet de ne pas oublier ma colère et de la mettre au service d'une action rare, précieuse mais aussi réaliste et ambitieuse. Car Hors la Rue va là où les autres ne vont pas, pour offrir à des jeunes un temps de répit, de liberté d'expression et de dignité.

Je suis moi aussi très en colère ! Mon engagement au CA répond à une volonté d'agir sans être directement en première ligne, tout en restant proche des enjeux de santé des publics précaires. J'apprécie également la volonté de l'association de conserver une taille humaine. C'est une condition très importante pour mener des interventions respectueuses des personnes, publics et professionnels. C'est aussi une démarche qui rejoint ma pratique professionnelle : agir auprès des personnes en ayant une vision globale de leur situation.

## **Observez-vous une approche spécifique à Hors la Rue ?**

*Hors la Rue a cette volonté de permettre à ces jeunes d'être à l'écart, même pour un temps très court, de toutes ces violences abominables, d'échanger avec des professionnels qui sont en mesure de comprendre certains aspects de leur vie si difficile, de leur permettre de s'exprimer librement, de réfléchir et de se penser autrement. Dans ces moments-là, les jeunes reprennent la place que beaucoup d'autres, ici en France ou de là où ils viennent, les empêchent de prendre.*

*Hors la Rue repère des jeunes qui sont en situation d'extrême précarité mais parvient à les considérer avant tout comme des adolescents. Les équipes travaillent sur tout ce qui traverse le corps et l'esprit des jeunes à cet âge-là. Sans jamais oublier le caractère unique voire extraordinaire de chaque parcours, les professionnels de Hors la Rue approchent ces ados en prenant en compte le fait qu'ils font face aux mêmes problèmes que tous les autres jeunes de leur âge. Cette articulation entre des enjeux universels et plus spécifiques me semble assez rare.*

*Oui ! J'ajouterais que la toute-puissance adolescente rend le travail très exigeant. Il faut savoir se préserver, prendre du recul, et réfléchir en équipe à sa juste place pour continuer à intervenir sans s'épuiser. La formation et les espaces de parole sont essentiels. J'apprécie également l'approche visant à développer des partenariats pour maintenir une taille humaine : cela enrichit les accompagnements, mais également tous les professionnels qui y prennent part.*

## **Et justement, comment cela peut-il impacter la santé des professionnels ?**

*La pression de l'urgence, la difficulté à répondre à toutes les sollicitations usent les professionnels. Pouvoir compter sur une équipe, s'autoriser à se retirer sont des éléments très importants. Les équipes recherchent très justement à rendre les jeunes acteurs de leur parcours. Cela suppose d'accepter que certains jeunes refusent les orientations, ou ne répondent pas aux propositions d'accompagnement dans le tempo proposé : y travailler en équipe permet sans doute d'y voir plutôt des graines semées pour l'avenir que des échecs, et contribue à lutter contre l'épuisement professionnel.*

*Être exposé à des récits traumatiques génère parfois un vrai traumatisme chez les professionnels. Un des leviers consiste à éviter les immersions non-stop, à ménager des temps hors intervention mais aussi à diversifier les modalités d'intervention des professionnels pour préserver leur capacité à se régénérer après des expositions à répétition à des événements éprouvants. À cela s'ajoute la temporalité des accompagnements : travailler la question de la santé mentale des adolescents se fait dans une perspective de long terme, où l'échec de court terme est souvent une étape. Cela est très différent à l'hôpital par exemple, qui accueille des situations critiques auxquelles on va pouvoir répondre par des protocoles et des techniques très élaborées qui vont produire des résultats à court terme. Ce cadre de travail à Hors la Rue appelle ainsi à une grande vigilance sur les questions de risques psycho-sociaux.*

# 2024 EN CHIFFRES

Ce petit tour chiffré de nos actions de l'année donne à voir plusieurs réalités qui semblent se confirmer ces dernières années. Ainsi en 2024, dans la continuité des trois années précédentes, nos actions de repérage nous ont conduits à intervenir principalement à Paris (Barbès et Gare du Nord) et en Seine-Saint-Denis (11 sites d'intervention dont Pantin et Bondy). Le public rencontré est constitué de mineurs non accompagnés et de jeunes filles en fugue, toutes et tous en situation d'errance aggravée et de jeunes en situation de mendicité et de travail domestique dans un cadre familial.

L'ensemble de ces jeunes évoluent dans un contexte de contrainte et de pression exercée par des tiers, adultes. Cela impacte fortement leur vie au quotidien et leur capacité à se saisir de nos propositions d'accompagnement. L'ensemble de nos observations permettent de présumer que de nombreux jeunes sont victimes d'exploitation et/ou de Traite des Êtres Humains (TEH). Cela entraîne une judiciarisation importante des suivis et une implication de notre équipe dans toutes les étapes du parcours pénal des jeunes - certains commettant des actes de délinquance sous la contrainte de tiers. Nous constatons également une nette augmentation des jeunes en situation d'addiction à plusieurs substances psychoactives et de jeunes souffrant d'un psycho-traumatisme, en lien avec les parcours d'enfance, de migration et/ou d'exploitation.

Cela se traduit par la mobilisation renforcée de l'équipe autour de situations très complexes, avec des jeunes qui cumulent les vulnérabilités et qui subissent des violences toujours plus exacerbées au quotidien. Le travail mené autour de l'adhésion aux soins et de la prise de conscience des violences et exploitations subies contribue à diversifier et renforcer les actions d'accompagnement mais inscrit également ces suivis dans une temporalité à plus long terme. Ainsi, le nombre de jeunes accompagnés pendant plusieurs années est en constante augmentation. Par conséquent, le nombre de jeunes majeurs très vulnérables suivis par nos équipes croît lui aussi. Cette tendance peut aussi impacter nos capacités de repérage de nouvelles situations dans un contexte en 2024 d'une baisse de nouvelles arrivées sur le territoire.

Aussi, nous continuons à ajuster nos modalités d'intervention aux besoins des jeunes les plus en danger en élargissant les possibilités d'accompagnement : maintien du lien et suivis à distance pour suivre les jeunes dans leurs mobilités (entretien de soutien en cas d'urgence/ orientation vers des structures de proximité dans la ville où ils se trouvent...) ; dispositif de veille téléphonique en cas de fugue ou de disparition, consistant en des entretiens éducatifs et de soutien psychologique « à distance » et enfin de déplacements ponctuels dans des départements hors Ile-de-France. Enfin, la prise en compte de ce temps long nous amène à reconsidérer des indicateurs mis en avant jusqu'alors : nous avons pendant des années décompté des « sorties de rue » celles-ci se révélant souvent temporaires. Aussi, nous avons décidé de ne plus présenter ce chiffre cette année. Nous souhaitons ainsi éviter de fixer un indicateur pouvant conduire à une analyse faussée des situations suivies, en laissant penser qu'une sortie de rue constitue la « fin » d'un parcours. Nous préférons valoriser la diversité de nos actions d'accompagnement, qui contribuent à la fois à renforcer la capacité des jeunes à prendre conscience des dangers auxquels ils sont exposés, et à inciter les institutions à mettre en œuvre des mesures de protection adaptées.

**CONTACTS ET SUIVIS****123**

NOUVEAUX CONTACTS

**208**

JEUNES ACCOMPAGNÉS DANS L'ANNÉE

**14**

FRATRIES ACCOMPAGNÉES

**ACTIONS D'ALLER-VERS ET DE LAISSER-VENIR****962**

TOURNÉES AU TOTAL

**568**

EN SEINE-SAINT-DENIS

**394**

À PARIS

**187**

ACCUEILS INDIVIDUELS SUR NOTRE CENTRE D'APPUI AUX MARAUDES (uniquement pour des jeunes suivis par l'équipe Multi-Publics Montreuil en 2024)

**95**

JEUNES ONT PARTICIPÉ À DES ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES, DES ATELIERS D'ART-THÉRAPIE ET DES SORTIES LUDIQUES

**18**

VISITES EN DÉTENTION

**20**

SORTIES DE DÉFERREMENT À LA DEMANDE DU PARQUET/ SERVICE ÉDUCATIF AUPRÈS DU TRIBUNAL (SEAT)

**14**

ACCOMPAGNEMENTS À DES AUDIENCES AU PÉNAL ET CIVIL

**CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC****20%**

DE JEUNES FILLES

**35%**

DE JEUNES DE NATIONALITÉ ROUMAINE

**58%**

DE JEUNES DE NATIONALITÉ ALGÉRIENNE OU MAROCAINE

**7 %**

DE JEUNES FRANÇAISES

**16 ANS**

DE MOYENNE D'ÂGE

**15%**

DES JEUNES ACCOMPAGNÉS SONT JEUNES MAJEURS

**SIGNALEMENTS/DÉCISIONS RELATIFS À LA PROTECTION****18**

JEUNES RECONNUS VICTIMES DE TEH À DES FINS DE CONTRAINTE À LA COMMISSION DE DÉLITS À L'ISSUE DE PROCÈS

**9**

SIGNALEMENTS « ENFANTS EN DANGER » DONT

**6**

AVEC PRÉSOMPTIONS DE TEH

**75**

JEUNES MIS À L'ABRI DANS LE CADRE DU PROJET MNA EN ERRANCE À PARIS

**9**

PLACEMENTS DONT 5 DANS DES LIEUX ADAPTÉS À L'ACCUEIL DE VICTIMES DE TEH (ÉLOIGNEMENTS COMPRIS)

**8**

ACCOMPAGNEMENTS DE JEUNES MAJEURS VULNÉRABLES VERS UN HÉBERGEMENT D'URGENCE



**PARTIE 2.**

# LES FAITS MARQUANTS EN 2024



# REGARDS CROISÉS

## LES RÉSEAUX SOCIAUX DANS LE TRAVAIL SOCIAL DE NOUVEAUX OUTILS POUR ENTREtenir LE LIEN

Hakima Ben Toumi est éducatrice, en charge de l'accompagnement de mineurs non accompagnés (MNA) en errance sur le territoire de Paris. Mathilde Pignard est éducatrice en charge de l'accompagnement de jeunes filles exposées à de l'exploitation sexuelle

**Depuis combien de temps utilisez-vous les réseaux sociaux dans l'accompagnement des jeunes ?**



**Hakima**

*Nous utilisons principalement Facebook et Messenger depuis 2021 mais on a décidé de créer un compte Instagram il y a quelques mois car les nouveaux jeunes que nous rencontrons n'utilisent plus Facebook. Il y a eu un*

*changement de génération, les mineurs qui sont devenus majeurs utilisent toujours Facebook mais les mineurs rencontrés aujourd'hui utilisent Instagram.*



**Mathilde**

*Messenger existe depuis déjà un moment au sein de notre équipe, mais l'usage des réseaux sociaux s'est vraiment développé depuis le Covid (création de notre compte Instagram). Récemment,*

*nous avons même créé un compte Snapchat. En effet, les réseaux sociaux sont très générationnels, et sur le terrain avec les jeunes filles, nous nous sommes rendu compte que Snapchat était très utilisé.*

**Qu'est-ce que le lien via les RS vient apporter aux accompagnements ?**

*H. Cela facilite la communication et nous permet de rester en lien avec les jeunes en errance qui changent de numéro et de téléphone souvent (vol, perte). Ils sont très mobiles sur le territoire européen et ça nous permet de suivre un jeune via un même compte Facebook ou Instagram.*

*M. Les réseaux sociaux permettent de se contacter en dehors des rencontres en rue, sachant que les rencontres lors de nos tournées ne sont pas systématiques. De plus, peu de jeunes filles ont un numéro de téléphone permanent car elles changent très souvent de carte SIM, mais elles trouvent facilement un téléphone pour se connecter à leurs comptes sur les réseaux sociaux. Ces messageries facilitent aussi l'accompagnement car les jeunes y sont globalement très réactifs.*

**Est-ce que l'utilisation des réseaux sociaux constitue une charge de travail supplémentaire ?**

*H. Moi, je vois ça comme un outil de travail qui a ses avantages et ses inconvénients. Le fait de communiquer plus facilement, de se donner rendez-vous à l'avance permet de s'éloigner des lieux d'errance des jeunes, au lieu d'aller les y chercher comme nous avons l'habitude de le faire avant. Cela peut même rendre les échanges avec les jeunes plus riches et intéressants car ils sont plus concen-*

trés sur la discussion avec les éducateurs, ce qui n'était pas forcément le cas lors de rencontres sur leurs lieux d'errance où ils étaient soumis à la pression d'autres jeunes.

**M.** Il y a aussi le fait qu'il n'y a plus besoin de rencontrer le jeune physiquement pour répondre à un besoin. Avec les réseaux sociaux, le jeune peut exprimer un besoin ou une demande au moment où il en a envie, il peut directement venir vers nous sans nous attendre. Dans ces cas-là, le défi est de savoir évaluer l'urgence des situations et de prioriser nos réponses, car les jeunes peuvent nous contacter en toutes circonstances. Leurs sollicitations nous obligent à nous questionner en équipe sur les besoins qu'ils peuvent percevoir comme urgents, et de savoir comment y répondre ou comment les différer.

### **Justement, comment gérez-vous la possibilité d'être joignable en permanence, répondez-vous aux sollicitations en dehors de vos heures de travail ?**

**H.** Il m'est arrivé de répondre en pleine nuit à un jeune très vulnérable quand aucun de mes collègues n'était en service, j'ai pu l'orienter, mais cela reste très rare. Nous rappelons aux jeunes que nous ne sommes pas disponibles en permanence et ils le comprennent bien. Ils ont leur propre temporalité. Ils s'expriment et nous écrivent au moment où ils en ressentent le besoin, tout en sachant que nous ne répondons pas tout de suite.

**M.** Mon téléphone professionnel est éteint en dehors de mes heures de travail, sauf exception. S'ils nous contactent pendant la nuit, nous les recontactons le lendemain pour savoir ce qui s'est passé pour eux à ce moment-là. Il arrive régulièrement que nous ne répondions pas immédiatement à un message, et je ne crois pas que les jeunes nous en tiennent rigueur.

### **Les jeunes sont souvent sous l'emprise de tiers qui peuvent avoir accès à leurs réseaux sociaux, comment faites-vous pour éviter de communiquer avec la mauvaise personne ?**

**M.** C'est arrivé récemment lorsqu'une jeune a eu ses comptes piratés par un homme que nous ne connaissions pas. On a donc préféré l'appeler pour lui fixer un ren-

dez-vous. On fait assez attention à ce qu'on communique par message, et on essaye au maximum de les joindre par appel. Il m'arrive assez régulièrement, lorsque je suis en appel avec certaines jeunes, de leur demander si elles sont seules pour m'assurer de pouvoir vraiment aborder tous les sujets.

**H.** Nous n'avons pas identifié ce genre de problème avec les jeunes MNA, l'emprise ne se fait pas via les réseaux sociaux mais par les médicaments qui les retiennent auprès de ceux qui les fournissent.

### **Le fait de suivre la vie du jeune sur les réseaux sociaux est-il utile pour vos accompagnements ?<sup>1</sup>**

**H.** Oui, vraiment ! Les publications, les stories nous donnent beaucoup d'informations sur la vie des jeunes qu'ils ne souhaitent pas forcément partager lors de nos échanges : leurs fréquentations, leurs lieux d'errance, les pays dans lesquels ils se rendent lorsqu'ils « disparaissent » pendant plusieurs mois. C'est intéressant car on voit l'image qu'ils souhaitent donner à l'extérieur, ce qui ne reflète pas forcément la réalité telle que nous la connaissons.

**M.** Cela nous permet parfois aussi de se rendre compte des liens entre des jeunes suivis par Hors la Rue. Dans leurs stories, ça arrive aussi que les jeunes montrent les endroits, les villes dans lesquels ils se trouvent. Dans certains cas, ça peut nous permettre d'anticiper si la jeune sera présente à un rendez-vous fixé avec elle ou pas.

### **Questionnez-vous les jeunes sur leur utilisation des réseaux sociaux ?**

**M.** Ça nous arrive d'échanger avec elles à propos de ce qu'elles postent. Notre objectif est de leur rappeler de faire attention à ce qu'elles postent pour qu'elles prennent conscience que leurs contenus sont visibles par tout le monde.

**H.** C'est arrivé que des jeunes publient des photos d'eux en train de commettre une infraction ou un délit, on les avertit alors des possibles répercussions.

<sup>1</sup> Nous demandons systématiquement aux jeunes l'autorisation d'accéder à leur contenu au préalable



### **Lorsqu'un jeune est connecté mais qu'il ne répond pas à vos appels ou messages, cela a-t-il un impact sur vous ?**

*H. Tout dépend de la raison pour laquelle on contacte le jeune, mais on se demande pourquoi il nous ignore, ce qu'il se passe dans sa tête : est-ce que ça le stresse qu'on essaye de le contacter ? Les jeunes sont souvent désolés, après coup, de ne pas avoir répondu.*

*M. Oui, je rejoins complètement Hakima, cela dépend vraiment des circonstances pour lesquelles on les contacte. Il est arrivé récemment qu'on attende très longtemps des nouvelles d'une jeune avec qui nous devons partir en séjour de rupture alors que nous la voyions connectée. Dans ces moments-là, on se pose tout un tas de questions : qu'est-il en train de se passer dans sa vie alors qu'elle était très motivée la veille du départ ? Est-elle en danger ? Ce jour-là a été particulièrement éprouvant pour ma collègue*

*et moi. Nous lui avons communiqué par la suite l'inquiétude que nous avons éprouvée à ce moment-là mais nous lui avons laissé la liberté de nous dire ce qu'il s'était passé pour elle.*

### **Comment vous organisez-vous avec un compte partagé sur les réseaux sociaux ?**

*M. C'est vrai que le fait d'avoir un compte partagé entre tous les éducateurs demande un peu de coordination et de logistique, notamment pour désigner la personne qui va répondre aux sollicitations du jeune. Le jeune ne sait pas qui va lire son message ou qui répondra à son appel alors qu'il arrive qu'il veuille parler à un professionnel en particulier. Il faut donc bien préciser en début de message qui répond.*

*H. Nous concernant, l'organisation se fait naturellement, on sait que tel ou tel jeune est plus proche d'un éducateur ou d'une éducatrice en particulier.*

### **Quel est le b.a-ba de l'utilisation des réseaux sociaux dans le cadre professionnel ?**

*H. Je dirais qu'il ne faut jamais partager ses comptes personnels avec les jeunes et qu'il faut toujours répondre à un message si on l'ouvre car un message lu resté sans réponse peut être mal vécu par un jeune.*

*M. Utiliser les réseaux sociaux dans notre accompagnement nécessite une bonne communication dans l'équipe, de veiller à ce que chacun vérifie la messagerie régulièrement et de savoir prioriser les urgences. Ça demande de la communication et de la concertation. En effet, on a parfois envie de répondre aux sollicitations d'un jeune dans l'urgence alors que d'autres collègues peuvent nous aider à prendre du recul et à estimer s'il est vraiment urgent de se mobiliser ou pas.*

### **Quelque chose à ajouter ?**

*M. On peut s'arrêter ? j'ai un message urgent sur Snap !*

# LA TRAITE DES ETRES HUMAINS DANS LES TRIBUNAUX

En 2024, plusieurs mineurs accompagnés par Hors la Rue ont été reconnus victimes de traite des êtres humains (TEH) dans le cadre de procédures pénales. Cette reconnaissance constitue un progrès notable et témoigne d'une meilleure compréhension de la situation de ces jeunes par les services de police et de justice. Néanmoins, de nombreux défis subsistent après la reconnaissance officielle de leur statut par les autorités judiciaires.

## Qu'est-ce que la traite des êtres humains ?

La TEH est une infraction pénale visant à réprimer l'exploitation d'une personne, laquelle peut revêtir différentes formes : exploitation par le travail, exploitation sexuelle, criminalité forcée, mendicité forcée, ou encore prélèvement d'organes. Depuis l'adoption de la directive (UE) 2024/1712, le mariage forcé, l'adoption illégale et l'exploitation liée à la gestation pour autrui sont également reconnus comme formes d'exploitation au titre de la traite des êtres humains. La TEH est définie pour la première fois au niveau international par le Protocole de Palerme (2000). En France, elle est définie par la loi du 5 août 2013 (art 225-4-1 Code Pénal). La TEH à l'égard d'un mineur est constituée même si elle n'est commise dans aucune des circonstances prévues aux alinéas 1 à 4.

## Une année marquée par des décisions judiciaires fortes

L'année 2024 a marqué un tournant dans la reconnaissance du statut de victimes de TEH parmi les jeunes accompagnés par l'association. Parmi les affaires les plus emblématiques,

## CE QUE DIT LA LOI

« La traite des êtres humains est le fait de recruter une personne, de la transporter, de la transférer, de l'héberger ou de l'accueillir à des fins d'exploitation dans l'une des circonstances suivantes :

1. Soit avec l'emploi de menace, de contrainte, de violence ou de manœuvre dolosive visant la victime, sa famille ou une personne en relation habituelle avec la victime ;
2. Soit par un ascendant légitime, naturel ou adoptif de cette personne ou par une personne qui a autorité sur elle ou abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions ;
3. Soit par abus d'une situation de vulnérabilité due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, apparente ou connue de son auteur ;
4. Soit en échange ou par l'octroi d'une rémunération ou de tout autre avantage ou d'une promesse de rémunération ou d'avantage.

L'exploitation mentionnée au premier alinéa du présent I est le fait de mettre la victime à sa disposition ou à la disposition d'un tiers, même non identifié, afin soit de permettre la commission contre la victime des infractions de proxénétisme, d'agression ou d'atteintes sexuelles, de réduction en esclavage, de soumission à du travail ou à des services forcés, de réduction en servitude, de prélèvement de l'un de ses organes, d'exploitation de la mendicité, de conditions de travail ou d'hébergement contraires à sa dignité, soit de contraindre la victime à commettre tout crime ou délit. »

le dossier du Trocadéro a suscité une attention particulière. Pour la première fois en effet, 17 mineurs, âgés de 8 à 17 ans au moment des faits, ont été reconnus victimes de traite des êtres humains. A l'issue des quatre jours d'audience, le Tribunal a reconnu le caractère systémique de l'exploitation, estimant que les prévenus avaient délibérément « *provoqué ou alimenté une dépendance à des substances* », dont ils connaissaient les effets désinhibants, afin de contraindre ces jeunes à commettre des délits.

Au-delà de cette affaire médiatisée, deux autres procédures judiciaires relatives à des faits de traite ont également été jugées en 2024. La première concernait un mineur contraint à la commission d'infractions dans un contexte d'exploitation au sein de son environnement familial. La seconde portait sur des faits de mendicité forcée impliquant plusieurs enfants, organisés par le cercle familial. Dans les deux cas, les juridictions saisies ont reconnu la culpabilité des mis en cause pour des faits qualifiés de traite des êtres humains à l'égard de mineurs.

Ces affaires illustrent non seulement la réalité de l'exploitation des mineurs dans des contextes variés, mais aussi une évolution significative dans la prise en compte, par la justice, du phénomène de traite des êtres humains.

### L'audience, une épreuve à surmonter

Le temps de l'audience peut s'avérer particulièrement difficile pour les jeunes qu'ils soient présents ou appelés à témoigner. En effet, ce moment les confronte à nouveau à leurs exploiteurs, ravive des blessures traumatiques, et les contraint parfois à relater les faits dans une salle où les débats peuvent être publics. Afin de les accompagner dans cette épreuve, l'équipe propose un soutien continu. Ce soutien s'est notamment illustré en 2024 et pour la première fois par la constitution de partie civile de l'association aux côtés des jeunes victimes dans le dossier dit du Trocadéro.

### Reconnu victime et après ?

La reconnaissance du statut de victime de traite des êtres humains, bien qu'il permette d'amorcer une reconstruction psychique, ne constitue, en l'état actuel,

ni une garantie de protection durable, ni une assurance contre le risque de ré exploitation. Il est pourtant essentiel que toute personne identifiée comme victime puisse bénéficier de plein droit d'un accompagnement global, intégrant des mesures de protection, de stabilisation et de reconstruction adaptées à ses besoins spécifiques.

Dans les faits, les dispositifs d'accompagnement demeurent insuffisants, en particulier s'agissant de l'hébergement sécurisé, de l'accès aux soins physiques et psychiques, du soutien psychosocial. Cette absence de prise en charge globale et cohérente compromet ainsi sérieusement les perspectives de stabilisation et de reconstruction personnelle et peut favoriser le maintien, voire la répétition des dynamiques d'exploitation, notamment lorsque les mécanismes de contrôle sont réactivés.

En outre, bien que certaines victimes de contrainte à commettre des délits soient reconnues victimes de la traite des êtres humains par l'autorité judiciaire, l'obtention d'un titre de séjour demeure complexe, en particulier pour les victimes européennes<sup>1</sup> et algériennes.<sup>2</sup> Certaines préfectures peuvent en effet motiver leur refus de régularisation en invoquant un risque de «trouble à l'ordre public», sans prendre en compte le contexte d'exploitation dans lequel les faits ont été commis.

Si ce type de décision constitue une atteinte grave aux droits des victimes qui se sont exposées en coopérant avec les autorités, au risque pour certaines de se couper de leur groupe d'appartenance, il peut également envoyer un signal dissuasif aux autres victimes : coopérer avec les autorités, dénoncer ses exploiteurs peut en effet faire obstacle à une protection de plein droit. Dans ce contexte, il convient de rappeler que créer les conditions propices à un accompagnement global prenant en compte les spécificités des victimes, reste le meilleur moyen de favoriser une politique efficace de lutte contre la traite des êtres humains.

<sup>1</sup> Les dispositions législatives relatives à l'admission au séjour en tant que victime de la traite des êtres humains prévues par le Ceseda aux articles L. 425-1 et suivants, ne s'appliquent pas aux citoyens européens.

<sup>2</sup> Le droit au séjour, des Algériens dépend des accords franco-algériens du 27 décembre 1968 qui ne prévoient pas la délivrance de titre de séjour lié à la TEH.

# LES VÉCUS PROFESSIONNELS À HORS LA RUE PARLONS-EN !



## La réalité du terrain au quotidien et son évolution depuis 2019

Avoir connaissance que des enfants sont tous les jours avec des personnes dangereuses pour eux, avoir le sentiment de ne pas accompagner de manière satisfaisante, prendre connaissance de décisions de fin d'accompagnement de jeunes en grande difficulté, manquer de soutien de collègues et de la hiérarchie, se sentir incertain quant à la décision à prendre dans l'accompagnement proposé, recevoir des décisions qui semblent aller contre l'intérêt des jeunes accompagnés, manquer de solution adéquate et pertinente<sup>1</sup>... Voici certaines situations que rencontrent fréquemment les professionnels à Hors la Rue, et ce dans un emboîtement de plusieurs contextes :

- **l'observation d'une dégradation physique et psychique des jeunes repérés et accompagnés, mettant en exergue une accélération de leur désaffiliation sociale**

Bien que chaque jeune rencontré soit singulier dans son rapport à lui-même et au monde, il est nécessaire de

<sup>1</sup> Virat, M. (2025) Charge émotionnelle et vécu professionnel en protection de l'enfance, ONPE Synthèse n°21

rappeler que leurs souffrances - souvent innombrables et irreprésentables - viennent bousculer nos cadres et dispositifs, et plus particulièrement nos affects, notamment ceux provoquant un sentiment d'impuissance. En effet, être au contact de ces jeunes c'est comprendre et surtout loger en soi plusieurs éléments de leurs réalités psychiques éprouvantes : la disparition de soi-même souvent lié à un contexte familial les ayant privé d'un accueil suffisamment bon et d'une reconnaissance de leur être ; une fragilité narcissique ne donnant plus aucun pouvoir à la parole engageante et rendant l'agir comme réponse au moindre agacement ; la relation à l'autre perçue comme utilitaire, facultative et surtout provisoire ; une dévalorisation du corps, réceptacle des souffrances visibles et des blessures subies et le besoin impérieux d'être constamment à l'extérieur rendant complexe l'élaboration d'un monde intérieur<sup>2</sup>.

### • la volonté d'un recentrage des actions en rue confronté au réel des jeunes

Depuis 2019, nos modalités d'interventions se sont transformées, avec comme point de départ la fin d'une routine partagée avec les jeunes demandeurs de protection au sein d'un centre de jour et le renforcement de tournées de rue devenues quotidiennes. Les différentes équipes ont adapté au fil du temps les dispositifs mis en place tout en mettant au centre de leurs pratiques le lien et son maintien malgré les ruptures répétées que vivent les jeunes. Par exemple, l'utilisation du VROUM<sup>3</sup> a permis l'expérimentation de dispositifs pluridisciplinaires entre la rue et le centre d'accueil. Les communications avec les jeunes se sont multipliées via les réseaux sociaux et l'acquisition de téléphones professionnels a symbolisé une disponibilité grandissante. Puis est venue la collaboration au sein d'une mise à l'abri cogérée avec Aurore. Tout comme aller dans les bidonvilles à la rencontre des

<sup>2</sup> Le Breton, D. (2024). Errance des jeunes : disparaître de soi dans la foule. *Adolescence*, T.42 N° 2(2), 261-275. <https://doi.org/10.3917/ado.114.0073>.

<sup>3</sup> Véhicule de Rue OUvert aux Mineurs, unité mobile créé par Hors la Rue en 2021

jeunes en présence de leurs familles, cela nous a donné accès à d'autres espace-temps que ceux de la rue. Tout cela a entraîné des modifications, alliant pertes de pères, tiraillements internes, désaccords relationnels, voire injonctions paradoxales. Le recentrage en rue a rendu l'intervention des professionnels beaucoup plus exigeante. Il s'est accompagné d'une redéfinition et d'une diversification de nos modalités d'intervention tout en préservant le déploiement du lien auprès des jeunes qu'il soit réel, virtuel, imaginaire et symbolique.

#### • les mutations socio-culturelles fragilisantes

De nombreux effets sont apparus - et sont encore actifs - après la crise sanitaire, faisant évoluer notre rapport au travail et à la souffrance. De multiples mésinscriptions économiques, politiques et sociales sont venues fragiliser davantage les institutions impactant par exemple le maillage nécessaire pour accompagner au mieux les jeunes. L'appauvrissement d'une culture professionnelle y est aussi perceptible : « *on travaille comme on est* », pouvant créer de la confusion et minimisant les visions communes et partagées du travail. Ainsi, le risque d'un sentiment de précarisation, défini comme une perte de confiance en soi, en l'autre et en l'avenir, peut prendre de plus en plus de place dans notre quotidien professionnel, venant bousculer le sentiment de pérennité de notre association et la nécessité d'un remaniement pour y faire face.

#### Les effets sur les vécus des professionnels

L'organisation de Hors la Rue a ainsi été bousculée à plusieurs reprises et de nombreux effets sont apparus sur les vécus professionnels : des émotions partagées dans des espaces informels liés à un sentiment d'insécurité, d'illégitimité, d'impuissance, de découragement, de détresse morale ; des liens inter-professionnels teintés de méfiance en résonance avec ceux des jeunes à l'égard de l'association, des remontées liées au terrain avec la crainte que celles-ci ne soient pas prises en compte, des arrêts de travail ayant pour origine une situation de souffrance au travail, des épuisements de salariés quittant leur emploi.

En effet, et ce n'est pas une surprise, la protection de l'enfance est un des secteurs où l'insatisfaction et le

niveau d'épuisement sont les plus élevés<sup>1</sup> notamment par la charge émotionnelle et sa nécessaire régulation que cela demande. Il n'est alors pas seulement question d'identifier les événements potentiellement traumatiques dont les professionnels peuvent être victimes ou témoins et de mettre en place des mesures de préventions primaires, secondaires ou tertiaires, mais aussi de considérer la détresse morale<sup>2</sup>, la charge de travail, et la régulation émotionnelle impactant fortement la santé psychique des professionnels.

#### Et à Hors la Rue, qu'en faisons-nous ?

Prendre conscience des souffrances liées au travail et les rendre visibles a été la première étape dans la prise en compte du vécu des professionnels. L'association s'est alors saisie du sujet en mettant en œuvre plusieurs actions, à la fois réflexives, productives, formatives et transformatrices afin de visibiliser les réalités complexes et de créer des espaces afin de pouvoir y déposer ses affects en vue de les réguler :

- Plusieurs sensibilisations animées par la médecine du travail ont pu être mises en place auprès des salariés afin de prendre connaissance des définitions des risques psycho-sociaux et des possibilités de prévention et/ou actions de prises en charge qui en découlent.
- La formation d'un comité de pilotage autour de ces risques, composés de plusieurs professionnels et de la direction, avec plusieurs tâches de travail telles que l'élaboration d'un questionnaire traitant de manière la plus exhaustive un état des lieux des risques psychiques liés au contexte de travail à Hors la Rue. Cela en vue d'améliorer les actions de prévention, de prises en charge et d'observation des évolutions au fil des ans.
- Le remaniement et l'institution de plusieurs espaces groupaux en vue de répondre à la souffrance liée au travail et de soutenir une qualité de liens et de rela-

1 Virat, M (2024). Le stress post traumatique chez les professionnels éducatifs : une question de détresse morale ? Décodages, Ecole nationale de la protection judiciaire de la jeunesse, n°6.

2 La détresse morale est définie comme une souffrance que les professionnels ressentent lorsqu'ils se trouvent face à des obstacles qui les empêchent d'agir selon leurs convictions éthiques et qu'ils ne peuvent pas apporter le soutien qui leur semble nécessaire

tions inter-professionnelles : analyse des pratiques, régulation, séminaire institutionnel.

- L'accès à une supervision individuelle lorsqu'un professionnel est confronté, en tant que victime ou témoin, à toutes formes de violences.
- L'institution de pratiques professionnelles facilitant la diffraction du transfert (intervention sur le terrain à plusieurs pour diminuer le sentiment d'être le seul dépositaire dans sa psyché d'éléments innommables ou irréprésentables pour lui) : briefing et debriefing, protocoles de sécurité communs, espaces d'échanges et d'analyse.

La volonté de ne pas banaliser ni s'engluer dans la fascination face aux souffrances des jeunes et les répercussions sur les professionnels constitue un axe central dans la prise en compte des vécus des professionnels, dont l'équilibre a besoin d'être sans cesse alimenté par ces temps de discussions. En effet, discuter n'est pas seulement produire une parole. C'est aussi être rassuré, déléguer, appartenir à un groupe, déposer son affect, son désaccord et tenter de transformer les inquiétudes ou la détresse morale.

### **Continuer à développer des ressources face aux vécus éprouvés des professionnels : le pouvoir de la reconnaissance !**

Au-delà des dispositifs mis en place, l'association continue de s'inscrire de manière globale et préventive dans le soutien auprès des professionnels. La question de la reconnaissance auprès de la personne (disponibilité, accessibilité, avoir une latitude dans les prises de décisions) et de ses pratiques ou de son engagement (remerciements, attribution de projets spéciaux, prise en compte de la charge de travail) semble être l'un des pivots dans l'étayage du sens et de la satisfaction au travail.

Pour cela, plusieurs pistes sont alors à renforcer, comme la promotion de l'expression d'émotions souvent perçues comme inadaptées au contexte de travail (la tristesse, la colère, la peur, la déception...) que les professionnels se sentent alors contraints de dissimuler. Cela a pour risque de créer une souffrance et une dissonance émotionnelle, ajoutant une charge supplémentaire à leur travail.

Il y a aussi la consolidation des missions de plaidoyer en vue de porter des sujets à l'origine des souffrances vécues par les professionnels. En effet, comme la souffrance émane en partie du fait d'être en incapacité d'agir<sup>1</sup>, l'alléger passe par l'action sur la situation à l'origine de cette émotion, ce qui n'est pas toujours possible. Rendre visibles les difficultés et les freins que les professionnels rencontrent sur le terrain et sur lesquels ils n'ont pas de pouvoir d'action est aussi une forme de reconnaissance et une forme d'action face à la situation.

Enfin, pour permettre de développer davantage ces formes de soutien, les responsables ont aussi besoin d'être formés et accompagnés afin d'avoir les ressources nécessaires pour soutenir, et cela commence par avoir du temps et de la disponibilité à consacrer à cela !

1 Cf. définition de la détresse morale

*« Le soutien reçu par l'organisation professionnelle par l'écoute ou l'aide des collègues ou supérieurs hiérarchiques est crucial pour réguler les émotions en particulier dans les situations difficiles<sup>1</sup> ».*

1 Noiret, A. et Virat, M. (2023). Faire face à des émotions négatives intenses en protection de l'enfance : un travail émotionnel qui mobilise des processus de régulation de l'anxiété et de la colère avec le soutien de l'équipe, *Psychologie du Travail et des Organisations*, n° 29, 61-80.

# TROIS ANNÉES INTENSES AU PLUS PRÈS DES JEUNES EN ERRANCE

Dresser le bilan de trois ans d'expérimentation de notre projet de repérage et d'accompagnement des MNA en errance à Paris est un exercice périlleux si l'on se contente de regarder les chiffres relatifs au nombre de ces jeunes en rupture ayant adhéré de manière pérenne au dispositif de protection de l'enfance. Les jeunes accompagnés ont en effet dans leur très grande majorité poursuivi leur chemin au-delà de nos frontières, après un ou plusieurs passages à Paris, de quelques jours à plusieurs mois.



Nos équipes n'ont pourtant pas cessé d'arpenter, chaque jour, les rues de notre capitale pour aller à la rencontre de ces jeunes désaffiliés qui évoluent dans un contexte de précarité, de violence et d'emprise. Toutes les actions d'aller-vers menées auprès des jeunes nous a ainsi permis de comprendre les logiques collectives et individuelles qui gouvernent leur quotidien, de répondre un tant soit peu à leurs besoins fondamentaux et de tenter d'amorcer des accompagnements vers le soin et l'hébergement d'urgence.

Nos équipes ont aussi accueilli, 7 jours sur 7, à la mise à l'abri, ces jeunes polytraumatisés et consommateurs de produits psychotropes à haute dose, qui expriment leur souffrance non seulement par un désinvestissement de soi et une mise à distance des professionnels mais aussi par l'activation de comportements transgressifs, voire violents. Le quotidien des professionnels du projet a donc été rythmé autant par la gestion des urgences que par celle des conflits et tous se sont efforcés de « tenir bon » malgré la défiance exacerbée, les passages à l'acte, les mises en échec, les mises en danger et les fugues répétées, forts de la conviction que ces moments partagés constituent des étapes nécessaires à la reconstruction de soi dans le parcours de l'enfant.

Au cœur de notre démarche d'accompagnement figure en effet le travail sur la mise en récit des parcours de vie qui permet à l'enfant de déposer une parole sur ses traumatismes, sur ses agirs et sur leurs répétitions. Ainsi, au fil des conversations et des fils tendus entre les vécus et les ressentis, du sens est donné à ces expériences de vie déstructurée. Ces jeunes, aux liens d'attachement précoce défaillants mais interdépendants avec leur groupe, leurs pairs, ont souvent résisté avec force et énergie à nos tentatives, sans cesse réitérées, de transformer l'accroche médico-psycho-éducative en une relation durable. Mais c'est bien aujourd'hui le pari d'une relation qui s'inscrit sur la durée, nonobstant les départs et les absences, qui vient créer de la contenance, de l'attachement et de la sécurité, et nourrir le processus d'individuation à partir duquel le jeune peut s'autoriser à envisager son futur différemment.

Ces trois années passées au plus près de ces jeunes dont l'histoire est déjà si précocement faite de déracinement, de ruptures répétées et d'assujettissement à la violence n'ont fait que renforcer notre conviction qu'une approche bas seuil et un travail de première ligne, permettant d'aller au devant des jeunes les plus réticents et résistants, sont indispensables. Nous réitérons donc notre engagement à rester à leurs côtés pour les prochaines années et en profitons pour remercier les collègues, anciens, actuels et futurs qui participent à cette aventure.

## LE PROJET EN CHIFFRES

**272** JEUNES DIFFÉRENTS RENCONTRÉS (ENTRE OCTOBRE 2021 ET DÉCEMBRE 2024)

UNE MOYENNE DE

**22** JEUNES DIFFÉRENTS RENCONTRÉS/MOIS

**144** JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF ET/OU INDIVIDUEL



**PARTIE 3.**

# LES ACTIVITÉS



# ÉCRIRE, PARLER, EXISTER :

## LES JEUNES FACE À LA LANGUE

Le cours de Français Langue Etrangère (FLE) est une activité historique à Hors la Rue. Au gré de l'évolution des publics, Ana-Maria David qui l'anime depuis le début, l'adapte afin de pouvoir le proposer à l'ensemble des jeunes suivis qui ont des niveaux de Français très hétérogènes. Certains sont francophones sans n'avoir jamais été scolarisés quand d'autres ne parlent pas français mais ont pu être scolarisés dans leur pays d'origine.

En 2024, des ateliers se sont tenus au sein de la mise à l'abri co-gérée avec Aurore mais également en rue. Les ateliers menés à la Mise à l'abri, démarrés en 2023, ont continué à avoir un impact positif auprès des jeunes : outre la valorisation ou l'acquisition de compétences, ils ont constitué un repère temporel important, rythmant leur semaine. La période du ramadan, caractérisée par un changement de rythme de vie important pour les jeunes de ce dispositif, n'a pas altéré le fonctionnement de l'atelier qui a continué à se tenir de manière hebdomadaire. Malgré la fatigue des jeunes, qui a conduit à l'annulation de plusieurs activités, nous avons observé un maintien de la participation à l'atelier FLE, pourtant facultative durant cette période. Nous avons ainsi relevé que le refus de certains jeunes à participer à l'atelier pour pouvoir se reposer après s'être levé tôt pour rompre le jeûne n'avait pas eu l'effet d'entraînement qu'on peut parfois observer : même lorsque 10 jeunes étaient présents sur le site, la moitié d'entre eux ont participé au cours. La réorganisation du partenariat durant l'été ne nous a pas permis de réaliser le projet de bande dessinée fin 2023. Néanmoins la participation à cet atelier, plutôt scolaire, a eu une fonction structurante auprès de jeunes ayant tendance à transgresser les cadres proposés.

Le projet FLE dans la rue a été mis en place dans le cadre des activités proposées aux jeunes rencontrés à Bondy. Nous n'avons pu proposer l'activité qu'à quatre reprises. En effet, les jeunes n'ont plus fréquenté le lieu où nous les rencontrions après des interventions policières survenues au mois de septembre 2024 (cf p. 53).

Nous avons proposé une adaptation de nos ateliers classiques pour tenir compte du contexte de la tournée. Ces rencontres ont eu lieu sur une petite pelouse à côté d'un pont en Seine-Saint-Denis (cf. p. 36), dans le van mais aussi une fois devant une cabane du bidonville. Les éducateurs et l'art-thérapeute ont enrichi ces interventions. La première rencontre a eu lieu le premier jour d'école en France, un jour symbolique pour ces jeunes obligés de travailler au lieu d'aller à l'école.

Ce jour-là, à notre arrivée, un jeune nous a déclaré : « je suis trop content de ne plus aller à l'école, je peux faire ce que je veux, me lever quand je veux ». Mais quelques minutes après, le même jeune a insisté pour participer à l'activité afin de nous montrer ses compétences à l'écrit, en français. Là encore, malgré les attentes « scolaires » qui sous-tendent cette activité adressée à des jeunes en errance, nous avons pu constater que les moments proposés étaient réellement investis par les jeunes, garçons ou filles, que nous rencontrions sur le site.

Cette activité semblait aussi répondre à des besoins de valorisation importants : un des jeunes, particulièrement agité pendant les autres activités et stigmatisé par ses pairs pour cette habitude, nous a fait part de son envie très forte d'apprendre à écrire. Pendant l'activité, il est resté très concentré pendant plus de 30 minutes, ce qui n'avait jamais été observé auparavant. En 2025, des ateliers de français sont envisagés auprès des groupes de jeunes filles en mendicité.

# CES PETITS RIENS QUI SONT DÉJÀ BEAUCOUP

**Travailler une orientation vers un lieu sécurisé pour Omar qui est exploité par des adultes ; raccompagner Julia, jeune fille victime d'exploitation sexuelle vers le foyer d'où elle est en fugue ; inscrire Darius, contraint à la mendicité, à une formation ! Nul ne doute de la pertinence de ces objectifs. Gardons-les en tête, tel un horizon que nous souhaiterions atteindre ensemble, avec et pour le jeune.**

L'équipe de Hors la Rue sait que pour Omar, Julia et Darius, le chemin sera probablement long, tortueux, semé d'embûches, et possiblement constitué d'aller-retours. On sait aussi que tout travail d'accompagnement commence par la constitution d'un lien. De qualité, solide, de confiance. Qu'il faut nous aventurer dans l'humain, l'observation, la compréhension, l'écoute, l'analyse, la singularité. Être présents, constants, et nous attacher aux « *petits riens* ». Tous ces gestes, ces attitudes, ces regards, ces attentions, ces ambiances qui n'entrent pas dans les grilles d'évaluation, qui ne figurent pas dans les bonnes pratiques professionnelles, et dont on peine souvent à parler car cela nous paraît banal, insignifiant. Et pourtant.

Se mobiliser aux aurores pour accompagner Omar chez le dentiste. Accepter qu'il nous broie la main pendant les soins. Lui renvoyer secondairement qu'il est parvenu à surmonter sa peur, et qu'il était à l'heure !

Quitter une réunion, au pied-levé, pour accueillir la détresse de Julia qui nous a alertés sur les réseaux sociaux des violences qu'elle a subies la nuit dernière. Prendre un café. L'écouter attentivement. La remercier de la confiance qu'elle nous témoigne. Lui proposer de l'accompagner à l'hôpital puis au commissariat. Accepter que cela, finalement, ne se fasse pas aujourd'hui. Et le lui proposer à nouveau demain.

Féliciter Darius qui est parvenu à se rendre à la mission locale après trois rendez-vous manqués. Partager sa déception lorsque l'on apprend que sans passeport, aucune formation ne sera possible. Oser une main sur l'épaule. Continuer à le valoriser en lui proposant différentes médiations dans l'objectif de réinsuffler du désir, et faire en sorte que ce temps suspendu dans le vide ne soit pas trop vertigineux. Se réjouir pleinement lorsque, dix-huit-mois plus tard, il nous envoie une photo de son passeport et de son contrat de travail !

Ainsi, ces petits riens, ces petites choses du quotidien viennent signifier quelque chose de la relation qui se tisse entre un jeune et un professionnel. Ils sont l'essence même du métier de la relation, et lorsque l'on y accorde de l'importance, cela contribue à atténuer le sentiment d'impuissance et d'épuisement que beaucoup de professionnels ressentent dans le champ social.

Ces petits riens témoignent aussi du mouvement interne des jeunes, de petits pas qu'ils font en avant. A nous de les repérer, de les valoriser, de leur donner de la consistance, afin de pouvoir leur renvoyer. Répétés au fil des jours, ils créent de la réassurance, font parfois éclore des désirs, émerger des demandes, et peut-être ouvrir un champ des possibles.

# LE SPOT : UNE BULLE DE RÉPIT SOUS UN PONT EN SEINE-SAINT-DENIS

L'équipe mobile de Hors la Rue intervient depuis novembre 2023 à proximité du lieu où se sont installés, avec leurs familles, plusieurs jeunes suivis de longue date par l'association. Les tournées de rue hebdomadaires permettent d'aller au-devant des jeunes à la fois sur leur lieu de vie (bidonville installé sous le pont) et sur leur lieu de mendicité.



Notre stratégie d'intervention est basée d'une part sur des accompagnements pluridisciplinaires individualisés visant à rapprocher du droit commun les enfants rencontrés, et, d'autre part, sur la proposition d'activités de médiation permettant de renforcer leurs compétences psycho-sociales.

Au début de l'été 2024, nous faisons le constat que plusieurs écueils réduisent fortement l'impact de nos actions : notre file active de jeunes suivis est très importante car constituée de 45 jeunes, âgés de 7 à 21 ans ; il y a de très fortes demandes d'accompagnements individualisés et d'activités de la part de l'ensemble des jeunes, avec des envies et besoins très différenciés. Il est très difficile pour les jeunes en situation de mendicité quotidienne de s'extraire de leur activité, et ils nous ont ainsi affirmé à plusieurs reprises : « *on ne peut pas partir, on doit faire de l'argent* ». Nos interactions étaient donc souvent limitées à de brefs échanges entre deux lavages de pare-brise et, plus rarement, un entretien dans le snack, souvent bondé, du quartier. La vulnérabilité de ces enfants était par ailleurs si préoccupante que Hors la Rue a adressé à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) un « *signalement territoire anonymisé* », dans une démarche commune avec des partenaires associatifs.

Face à ces constats alarmants, l'équipe a décidé de renforcer ses moyens d'action et de déployer des ressources humaines plus importantes pour permettre l'expérimentation d'une nouvelle modalité d'intervention baptisée par l'équipe « *Le Spot* » en référence à un petit écrin de verdure situé à proximité du pont. Ce dispositif a été mis en place à quatorze reprises, à raison de deux interventions par semaine entre juillet et septembre 2024. Toute l'équipe opérationnelle s'est mobilisée pour mettre en place des actions simultanées et ainsi tenter de répondre aux besoins très diversifiés : des activités à médiation sportive ; pédagogique, créative et ludique en petits groupes et des temps individuels tels que des espaces d'écoute et de parole ; des entretiens éducatifs informels et des ateliers d'art-thérapie. Début septembre, nous avons également expérimenté l'atelier Français Langue Etrangère (FLE) en rue et dans le van. Les jeunes ont montré un plaisir évident à partager leurs compétences en écriture et en calcul. Certains ont témoigné d'une forte envie d'entamer ou de reprendre un parcours scolaire.

La mise en place des ateliers d'art-thérapie individualisés, nécessairement un peu en marge du collectif, a imposé une organisation spécifique de cette nouvelle modalité du laisser-venir. Les jeunes souhaitant participer étaient si nombreux que nous avons dû mettre en place un système d'inscription qui permette à chacun de bénéficier de ce temps individuel privilégié. Si la patience des enfants, peu habitués à attendre, a été mise à rude épreuve, ces espaces ont permis des échanges autour du respect de l'intimité et favorisé l'introspection nécessaire à l'expression d'émotions. Voiture encombrée de valises, policier héroïque, personnages entourés de cœurs ou proférant des insultes... Ces créations personnelles et éclectiques ont pu émerger à la faveur de la relation créée au fil des séances avec l'art-thérapeute. Les jeunes participants ont ainsi eu l'occasion de se surprendre et de s'autoriser à rêver, mais aussi de déposer un peu de leurs angoisses débordantes, notamment autour du corps et de la sexualité. Ces constats nous ont amenés à penser la construction d'un projet spécifique autour du corps et de l'intime.

L'été 2024 aura constitué une parenthèse revivifiante dans notre action auprès des jeunes de ce groupe, jusqu'à ce que les répercussions d'interventions policières survenues au mois de septembre (cf.p. 53) n'entravent la suite de notre programme. La localisation idéale du Spot a permis aux plus petits mais aussi aux jeunes les plus accaparés par l'activité de mendicité et les tâches domestiques, de s'offrir quelques moments de respiration et de découverte de soi. L'équipe a également pu repérer et approfondir l'accroche avec les enfants plus vulnérables et éloignés de la santé.

## LE SPOT EN CHIFFRES

14 SPOTS

14 ATELIERS D'ART-THÉRAPIE INDIVIDUELS

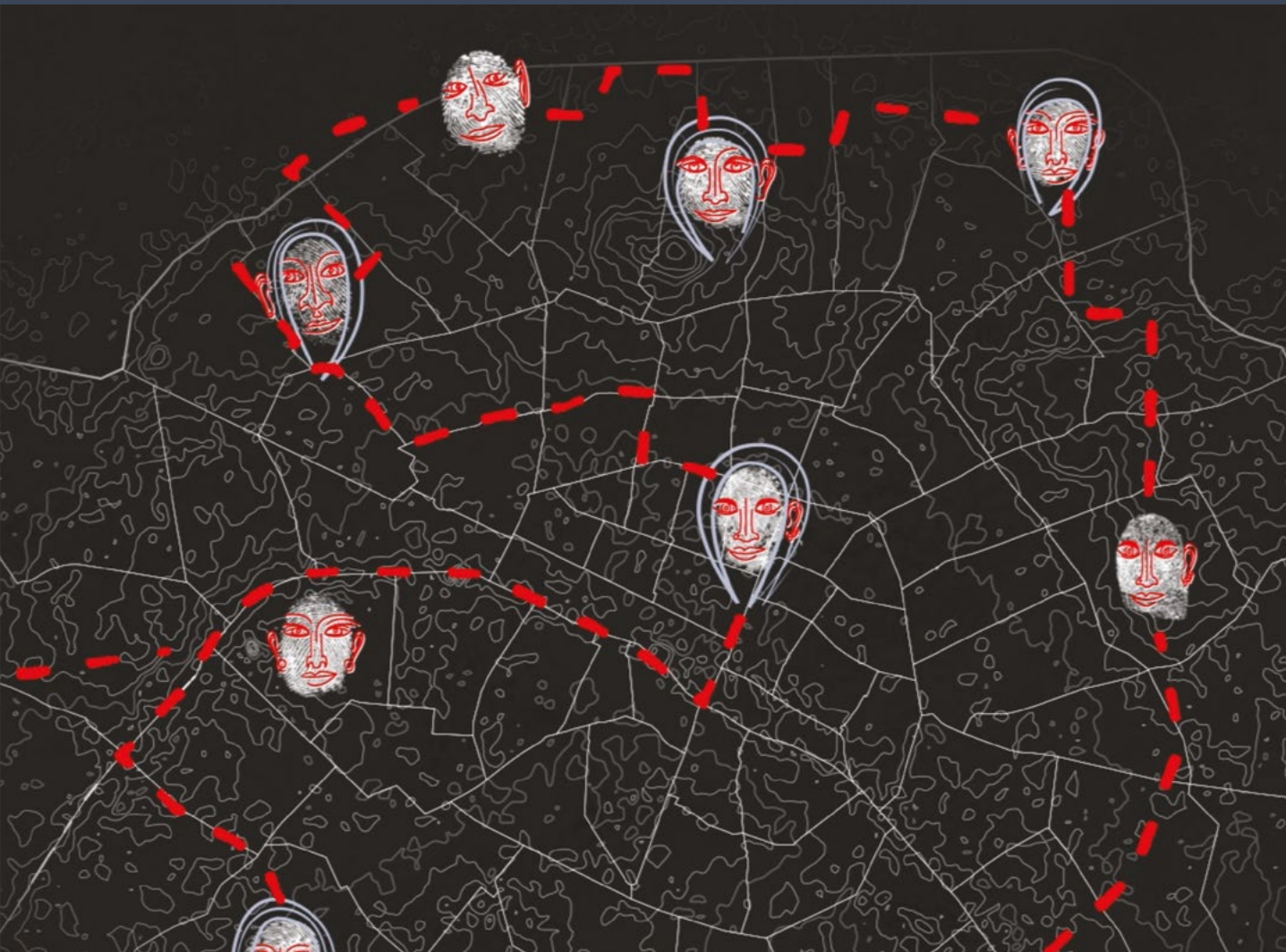
4 ATELIERS FLE

116 PARTICIPATIONS



**PARTIE 4.**

**LES PUBLICS**





## FOCUS JEUNES FILLES EN ERRANCE

# DES SINGULARITÉS INÉDITES, DES BESOINS RECONNUS, DES RÉPONSES À INVENTER

Depuis sa création, Hors la Rue a intégré la spécificité du travail avec les jeunes filles. Le repérage de jeunes Bosniennes dans le métro parisien en 2006 avait mis en lumière un réseau transnational de traite des êtres humains basé sur des modalités d'emprise spécifiques aux filles (mariages et grossesses précoces, pression via les bébés restés en Bosnie). Plus tard, au milieu des années 2010, l'identification de mineures nigérianes victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle a révélé un système sophistiqué dissimulant la minorité des victimes. Hors la Rue a également constaté que les jeunes filles issues de groupes familiaux vivant en bidonville sont soumises à des conditions de vie indignes : unions forcées, tâches ménagères épuisantes, mendicité, ou délinquance imposée pour rembourser une « dette de mariage ». Ces situations sont intimement liées à leur parcours migratoire, avec des risques spécifiques, que ce soit pendant le trajet ou à leur arrivée, souvent pour échapper aux dispositifs de protection (fausses identités, mobilité permanente).

En 2019, notre équipe a repéré un groupe de jeunes filles dans le quartier de la Goutte d'Or. Si elles se déclaraient étrangères, plusieurs se sont avérées être françaises, originaires de départements hors Ile-de-France. Leur venue à Paris semblait motivée par la volonté d'échapper aux institutions et à leur

famille. Maîtrisant langue et codes sociaux, elles ont pu devenir une ressource pour de jeunes mineurs non accompagnés (MNA). Ces garçons leur permettaient de partager un mode de vie répondant à leur aspiration de liberté, basé sur des stratégies de survie quotidienne et sur une méfiance à l'égard des institutions. Le travail de repérage et d'accompagnement de ce public n'a depuis jamais cessé. Désormais, ces jeunes filles ne sont plus rattachées à des groupes de pairs et ne constituent pas non plus un groupe en tant que tel. Leur grande mobilité et leur volatilité impliquent de faire évoluer nos modalités d'entretien du lien. Si elles partagent certaines pratiques (comme le mésusage de médicaments) avec d'autres jeunes en errance, des éléments singuliers et préoccupants ont été repérés : troubles cognitifs non diagnostiqués, sexualité marquée par la contrainte et révélant une exploitation sexuelle récurrente mais non verbalisée.

Ce travail a fait évoluer nos pratiques. Si notre action visait historiquement les mineurs étrangers, ces jeunes filles sont françaises, parfois majeures. Leur utilisation quotidienne des réseaux sociaux pour contacter les professionnels a transformé nos modalités d'intervention (cf. p. 22). Leurs sollicitations, qui surviennent souvent après des violences graves, impliquent des échanges intenses où n'est impliquée qu'une professionnelle, contrairement aux entretiens physiques qui s'effectuent généralement à deux. La fréquence des agressions sexuelles rapportées a également un impact sur notre équipe intervenant auprès de ces publics. Celle-ci est en effet composée de professionnelles qui sont par ailleurs engagées sur le sujet de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles que subissent les filles et les femmes.

Le nombre important de ces situations au sein de notre file active nous a convaincus qu'il fallait observer sur le long terme notre intervention auprès de ce public. Ce dossier doit donc permettre de présenter les caractéristiques de ces jeunes filles en errance et de mettre en lumière les capacités d'adaptation de notre équipe. Il vise aussi à montrer que ce public qui nous oblige à redéfinir certains critères et modalités d'intervention, présente de nombreux besoins similaires à ceux de nos publics historiques. A travers plusieurs vignettes cliniques, notre équipe a souhaité aborder différentes dimensions de l'accompagnement de ces jeunes filles : la prise en compte des modalités d'errance, le rôle central de la coopération entre nos équipes et des services hospitaliers ou encore l'impact des procédures judiciaires en tant que partie civile. Nous avons aussi souhaité donner la parole aux professionnelles pour que soit partagé leur regard sur leurs interventions auprès de ces jeunes filles.

## NOVEMBRE 2024

Arrivée du docteur Hispard, médecin addictologue, sur les tournées gare du Nord.

## MARS 2024

Première intervention en hôpital à la demande de l'UAPED.

## DÉCEMBRE 2023

Création du groupe de réflexion interpartenarial pour les jeunes filles en errance avec l'ACPE et l'hôpital Robert Debré.

## JUILLET 2023

Première OPP soins pour une adolescente en errance aggravée et premier éloignement à Koutcha.

## 2023

Une jeune fille est reconnue victime de proxénétisme par la cour d'assise de Paris.

## 2022

Déplacement progressif des interventions sur le parvis Gare du Nord.

## 2021 - 2022

Réalisation de podcasts dédiés au repérage et à l'accompagnement en rue des jeunes filles en errance aggravée.

## JANVIER 2021

Co-maraudes avec l'équipe mobile de prévention des addictions d'Aurore.

## SEPTEMBRE 2020

Premier signalement collectif.

## AOÛT 2020

Mise en place de maraudes régulières dans le secteur Nord Est parisien (La Chapelle, Barbès, Porte de Clignancourt).

## OCTOBRE 2019

Premières maraudes de repérage au métro la Chapelle.

## L'HISTOIRE DE LOLA

# S'ANCER DANS L'ERRANCE, ENTRE FUITE ET ARRIMAGE...

Nous rencontrons Lola une première fois à Gare du Nord en 2020 alors qu'elle n'a que quinze ans. Son parcours est particulièrement marqué par les logiques d'errance et les répétitions des violences qui s'y jouent ( cf encadré).



La jeune cumule à cette période les allers-retours entre le lieu de sa prise en charge et Paris. Le circuit est toujours le même, une arrivée à Gare du Nord où la jeune est exploitée sexuellement et des mises en danger réitérées en lien avec ses consommations. Lorsqu'elle est épuisée et à bout de force, elle se réfugie aux urgences de l'hôpital Robert Debré où elle est suivie en addictologie. De là, elle est orientée vers des foyers d'urgence parisiens avant d'être rapatriée dans son secteur de prise en charge. Ses retours sont de plus en plus brefs . Elle revient de plus en plus vite à Gare du Nord.

À l'approche de sa majorité, son errance se déploie sur une plus grande amplitude géographique et selon des temporalités très resserrées. Il y a pour Lola comme une insupportabilité psychique à demeurer dans un même endroit, fragilisant ainsi la capacité d'accompagnement des acteurs impliqués dans son suivi.

Sans pour autant délaisser Gare du Nord, il n'est pas rare que la jeune nous informe être à Marseille, Lyon ou Bruxelles. Elle y retrouve des hommes qui la sollicitent sur les réseaux sociaux et qui participent de fait à son exploitation sexuelle. Lola nous rapporte des violences subies dans chacune de

ces villes. Dans cette forme d'exil permanent, elle semble être dans une quête de reconnaissance communautaire avec les partenaires d'errance et de recherche d'opportunités que peuvent incarner les hommes qui la sursollicitent sur les réseaux et guident ses déplacements. C'est aussi la violence de ces hommes qui motivent ensuite un énième mouvement vers une autre ville où se rejouent encore les violences.

A sa majorité, en 2023, l'errance trop ancrée de Lola freine la mise en place d'un contrat jeune majeur et elle se retrouve de fait sans mesure de protection, ce qui ne fait qu'amplifier sa situation de vulnérabilité et son exposition à diverses formes d'exploitation et de mises en danger. Peu de dispositifs majeurs, y compris ceux destinés aux victimes de traite, sont suffisamment souples pour s'adapter aux conséquences de ses traumas répétés et aux vulnérabilités cumulées de l'exploitation sexuelle et de la consommation de substances psychoactives (SPA). De plus, Lola a intériorisé le regard stigmatisant trop souvent posé sur elle. Elle anticipe la mise en échec d'une prise en charge, comme une forme de sabotage, et sa seule défense consiste alors dans la répétition de cycles et de schémas qui lui sont familiers. Derrière cette répétition, il y a peut-être la volonté de réparer quelque chose, comme ce désir de grossesse pour soigner le placement de son premier enfant qu'elle ne voit plus. Toutefois, les tentatives qu'elle élabore pour se détourner de l'errance ne sont jamais suffisantes et, de nouveau, elle glisse vers les lieux de mises en danger où se redessinent, en creux, les premiers traumatismes.

## LOGIQUES DE L'ERRANCE

La plupart des jeunes filles ont déjà des prises en charge via l'aide sociale à l'enfance (ASE) dans différents départements en dehors de la région parisienne et sont en fugue lorsqu'elles sont rencontrées. Des fugues qui se prolongent et les font progressivement basculer vers l'errance. C'est d'abord un espacement de plus en plus grand entre le départ et le retour de fugue. Dans cet espace-temps étiré, les jeunes peuvent osciller entre deux logiques qui ne sont pas contradictoires :

- Une logique d'ancrage sur un territoire pour nombre d'entre elles : Barbès, La Chapelle ou Gare du Nord. Ces nouveaux espaces sont au départ des lieux d'aventure, de découverte et de rencontre avec des groupes de pairs eux aussi stigmatisés (les MNA de la Goutte d'Or). Progressivement, ces lieux repères deviennent des endroits de banalisation des violences subies où se rejouent des traumatismes passés, très souvent des violences sexuelles.
- Une logique de déplacements non réellement pensés d'une ville à une autre, en France ou en Europe (Belgique, Allemagne, Pays-Bas), qui se font en fonction des différentes sollicitations sur les réseaux sociaux participant à une forme de déterritorialisation de l'errance. Si le point de chute n'est jamais le même, ce sont pourtant les mêmes mises en danger et violences qui s'y répètent.

## L'HISTOIRE DE MÉLISSA

# ACCOMPAGNEMENT EXPÉRIMENTAL EN MILIEU HOSPITALIER

L'équipe rencontre Mélissa, seize ans, enceinte de quatre mois, en mars 2024 à l'hôpital Robert Debré. Elle y est hospitalisée après un passage aux urgences. Mélissa a été séquestrée et violentée au sein d'un réseau de proxénétisme.

En raison d'un parcours à l'ASE particulièrement mouvementé et de troubles graves du comportement, la jeune se retrouve sans prise en charge. L'hôpital souhaite que nous l'accompagnions pour des sorties en attendant de trouver une solution de placement. Nous refusons pour des raisons de responsabilité mais proposons de rencontrer Mélissa au sein de l'hôpital, une première pour Hors la Rue.

Nous avons rencontré Mélissa à cinq reprises sur une période d'un mois. Une alliance se crée rapidement, facilitée par le travail de transmission d'une sage-femme très en lien avec la jeune. Mélissa se confie sur les nombreux abus sexuels dont elle est victime depuis l'enfance, perpétrés au sein de sa famille mais également par des professionnels supposés ressources, d'où sa défiance envers les éducateurs. Elle brandit fréquemment la menace de la fugue mais l'hospitalisation semble avoir des effets bénéfiques et contenant. Elle ne consomme plus. Un travail de psychoéducation menée par l'hôpital lui permet d'avoir une meilleure compréhension de ses troubles et de son parcours. Une hypothèse de syndrome d'alcoolisation fœtale est posée (immaturité affective, troubles du comportement, difficultés à gérer ses émotions, etc.). Mélissa demande une forte mobilisation de l'équipe soignante que notre présence soulage. Nos rendez-vous s'articulent autour du repas et d'ateliers d'art-thérapie. Nous établissons un cadre sécurisé veillant à respecter un horaire fixe et régulier. Mélissa se saisit du média, notamment pour se projeter dans son rôle de mère et semble s'apaiser dans le faire. Le jeu et l'humour enrobent nos interactions et nous permettent d'aborder des sujets essentiels tels que le plaisir et le consentement. Nous l'encourageons à élaborer sur la place du transactionnel dans ses relations : la jeune nous raconte avoir trouvé des garçons gentils, simplement parce qu'ils lui offraient des glaces, alors même qu'elle subissait des abus sexuels dans un contexte de séquestration.

À son départ en famille d'accueil, Mélissa confie à l'équipe soignante avoir changé d'avis sur les intervenants sociaux. Depuis, nous sommes restés en contact téléphonique. Les premiers mois semblent bien se passer mais nous nous inquiétons du peu de choses qui lui sont proposées et identifions vite l'ennui comme un facteur de risque de retour en errance. Nous suivons en fil rouge son quotidien mouvementé : changements de placement à la suite de crises clastiques, naissance et placement

de sa fille, retour chez sa mère, relations inquiétantes sur les réseaux sociaux, problèmes de santé divers, discontinuité de son suivi psy et de la prise de son traitement, etc. Nous apprenons également par son éducateur ASE la reprise de conduites à risque, notamment ses rencontres avec des hommes majeurs.

En décembre, alors qu'elle est en foyer d'urgence, nous organisons une visite à sa demande. Lors de cette visite, plusieurs éléments nous alarment. La jeune a repris contact avec son père, auteur d'inceste. Elle n'a pas de suivi psychologique, nous fait part à nouveau d'une grande défiance envers les psychiatres et évoque différents diagnostics qu'elle ne semble pas comprendre. Son placement en foyer d'urgence se prolonge dans l'attente d'une solution d'hébergement adapté. Mélissa nous fait part de son sentiment d'abandon et menace de fuguer. Elle repart en errance peu de temps après. Si l'alliance s'est rapidement créée avec la jeune, ce ne fut pas le cas entre les institutions. Ce manque de communication, pourtant indispensable à l'accompagnement des jeunes mobiles, a eu pour effet la discontinuité du soin et la difficulté pour la jeune de se stabiliser. L'aller-vers à l'hôpital nous semble néanmoins être un nouveau dispositif efficace pour rencontrer les jeunes.



## L'HISTOIRE DE RUBIE

# LES EFFETS PSYCHIQUES DE LA JUSTICE : LA VICTIMISATION SECONDAIRE

À l'issue de sa grossesse fin 2022, Rubie adhère à la proposition de Foyer maternel qui lui a été faite. C'est une première pour cette jeune fille en errance depuis ses 14 ans, avec tout ce que cela suppose : vie en rue / squat, précarité et violences sexuelles répétées.



Jusqu'alors, elle n'avait jamais adhéré aux dispositifs de protection, les considérant avec une défiance en miroir des regards stigmatisants que posaient sur elle de nombreuses institutions (hôpital, police...)

Un véritable travail d'adhésion et de déliaison des angoisses et des préjugés a été mené au cours de sa grossesse par les différentes professionnelles impliquées autour d'elle, les équipes de Hors la Rue et de la maternité de l'Hôpital Bichat. Il s'agissait de faire en sorte que la jeune puisse enfin

s'inscrire dans un projet articulant sa sécurité, ses intérêts présents et futurs, et ceux de son enfant à venir.

Avec cette nouvelle capacité de projection, Rubie réhausse son estime de soi. Les professionnelles parviennent à la voir au-delà de son statut de jeune fille qui n'a jamais tenu une prise en charge et elle apprend réciproquement à leur faire confiance. Une fois installée avec sa fille au sein du foyer maternel, Rubie découvre pour la première fois une forme de stabilité aussi bien physique que psychique.

Environ un an plus tard, en automne 2023, le procès d'un homme dans lequel Rubie est appelé à témoigner en tant que victime a lieu aux assises. L'homme est notamment accusé de viol et de proxénétisme sur une mineure de moins de 15 ans, Rubie. En dépit des angoisses liées aux souvenirs traumatiques que ce procès suscite, elle souhaite être présente et qu'on l'y accompagne. Les quatre jours de procès ont été particulièrement éprouvants elle. Rubie a dû témoigner publiquement en se remémorant des faits traumatisants, certains qu'elle avait même complètement enfouis : celui d'une passe où elle avait servi de « monnaie d'échange » contre une bouteille de vodka ; une vidéo de surveillance diffusée devant toute l'audience où on l'aperçoit circuler hagarde dans le hall de l'hôtel où elle était exploitée.

L'accusé, lui, nie les faits et tient des propos injurieux à l'égard de Rubie. Il la stigmatise sur ses conditions de vie passées, la renvoyant ainsi à la catégorie de mauvaise victime dans laquelle sont trop souvent enfermées les jeunes filles en errance ; parce qu'elles ne se disent pas victimes, qu'elles mettent à mal les dispositifs qui tentent de les accueillir et qu'elles sont parfois en infraction avec la loi.

Alors qu'il est reconnu coupable, l'accusé décide de faire appel. Cette démarche, même si elle s'inscrit dans le cadre légal, est très difficilement audible, Rubie se sent privée de son statut de victime dans un moment où elle affirme ce statut et demande réparation. Outre la dimension symbolique, cet appel a des implications très concrètes pour Rubie. Elle va devoir revivre cette séquence dans le cadre d'un nouveau procès, se remémorer et répéter ce qui lui est arrivé avec qui plus est, le sentiment que tout ce qui s'est joué en première instance n'a servi à rien.

L'après procès se révèle extrêmement compliqué pour Rubie. Elle est envahie par des souvenirs traumatiques, dont l'impact psychique perturbe sa stabilité quotidienne au sein du foyer. La reviviscence des épisodes l'amène à reproduire ses conduites d'errance passées avec toutes les violences que cela suppose. À cette période, il est encore trop difficile pour elle de se tourner vers le soin mais consciente de ses difficultés, elle décide de confier sa fille à l'aide sociale à l'enfance. Cette décision mature la renvoie toutefois à ses yeux à un statut de mauvaise mère, faisant écho à celui de mauvaise victime et fait frein à tous les projets qu'elle s'était dessinés avec sa fille. De nouveaux épisodes traumatiques en lien avec son environnement d'errance se reproduisent et Rubie cesse d'être en lien avec Hors la Rue et toutes autres institutions. La jeune a honte de ce qui lui arrive.

Au printemps 2024, elle parvient à nous ressolliciter et nous fait part des différentes violences qu'elle a encore subies. Hors la Rue fait alors figure de point d'ancrage pour Rubie. L'équipe l'aide à réamorcer un Contrat Jeune Majeur, avec l'intégration d'un foyer jeune travailleur, et est aussi présente lors de la reprise des visites auprès de sa fille. Hors la Rue réentreprind donc un suivi très resserré alternant accompagnements en urgence en lien avec les violences subies et accompagnements davantage tournés vers le soin que la jeune accepte désormais de recevoir. Des rendez-vous auprès d'une addictologue sont mis en place de même qu'un suivi centré sur le psycho-traumatisme. Les difficultés de Rubie demeurent au quotidien mais elle conscientise et élabore de plus en plus sur les liens entre traumatismes actuels et passés.

## L'HISTOIRE DE SABRINE

# DE L'ESPACE THÉRAPEUTIQUE À UNE CHAMBRE À SOI ?

L'équipe rencontre Sabine à l'automne 2022 lors d'une maraude à Barbès. Elle est alors âgée de dix-sept ans et semble dans un état de sidération.

Nous nous mettons rapidement en lien avec l'aide sociale à l'enfance (ASE) d'un département du Grand Ouest là où elle est prise en charge, pour qu'elle puisse y être accompagnée. Elle est revue à Barbès quelques mois plus tard. Elle y semble plus implantée mais continue de faire des allers-retours dans sa ville d'origine, au gré de sa relation tumultueuse avec un petit copain violent. Nous apprenons par son éducatrice de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) l'environnement familial maltraitant dans lequel elle évolue. Fin mars 2024, elle réapparaît et relate de graves violences : son copain l'a défenestrée. Elle ne verbalise néanmoins aucune demande, hormis quelques besoins en santé. On lui propose d'essayer l'art-thérapie. Elle redoute de s'ennuyer mais accepte. Lors de ce premier atelier, elle n'exprime ni idée, ni envie, mais s'allonge en malaxant de la terre. Elle modèle finalement un personnage qu'elle détruit peu après.

Après cinq mois sans donner de nouvelles, Sabine revient avec une demande de soins dentaires. Nous lui proposons de reprendre l'art-thérapie mais aucun média ne l'intéresse. Elle ne sait pas de quoi elle a envie, ni même ce qu'elle souhaite déjeuner. Nous commençons donc par essayer de trouver ce qui la met en appétit et lui donnons rendez-vous sur un rythme hebdomadaire. Chaque mercredi, Sabine se rend au CAJAM (Centre d'Accueil de Jour et d'Appui aux Maraudeurs) pour des ateliers d'art-thérapie atypiques autour de la cuisine. Semaine après semaine se tisse autour d'elle un accompagnement pluridisciplinaire renforcé. Elle investit toutes les professionnelles : édu-



catrices, psychologue, médiatrice en santé et art-thérapeute. Elle dépose les violences qu'elle subit, parle de sa relation avec son copain, de sa situation familiale compliquée et de ses consommations de drogues. Peu à peu, elle parvient à nommer certaines émotions, à dire quand ça ne va pas et devient de plus en plus autonome dans ses préparations culinaires. Elle pense à des recettes, soigne la présentation de ses plats.

Elle semble prendre conscience de ses capacités, se félicite du travail accompli et dit même lors d'un atelier : « *Bientôt je n'aurai plus besoin de toi, je sais faire la cuisine et nettoyer toute seule !* » Courant décembre, après quatre mois d'ateliers, Sabine réalise une boule de Noël et installe le sapin.

« *En plus d'être une cuisinière, je suis une artiste !* » se félicite-t-elle. En parallèle, des demandes d'hébergement et d'insertion commencent à émerger et elle se mobilise pour les rendez-vous liés à ses demandes. « *Est-ce que je pourrai faire une affiche pour ma chambre avec des photos de moi et de mes recettes ?* » demande-t-elle lors d'un atelier. Elle semble désormais commencer à se projeter dans un espace à elle. Au fil de visites régulières ritualisées, permanence rassurante dans un quotidien rythmé par les ruptures, Sabine s'est approprié le CAJAM comme un espace pour prendre soin d'elle et trouver le goût de se découvrir autrement.

***Est-ce que je pourrai faire une affiche pour ma chambre avec des photos de moi et de mes recettes ?***

## INTERVIEW

### DOCTEUR ERIC HISPARD

Le Docteur Eric Hispard est médecin addictologue. Dans le cadre de notre partenariat avec Addictions France, il participe aux tournées de repérage, tous les lundis, sur le parvis de la Gare du Nord.



#### **Qu'est-ce qui vous a donné envie d'intervenir, dans la rue, avec notre équipe ?**

*Quand j'étais médecin hospitalier à Fernand-Widal, j'ai toujours eu envie d'aller au plus proche des plus précaires et d'essayer d'inventer ce qu'on pourrait faire au niveau hospitalier. Et puis, il y a eu l'arrivée de ces jeunes, qu'on appelait les enfants sans nom, qui venaient de la rue. Avec eux, il faut faire différemment et il faut de l'aller-vers. Quand j'ai entendu parler de Hors la Rue, j'ai trouvé que l'engagement que vous portiez était élevé et noble. Voilà, c'est mon ADN.*

#### **Quelles ont été vos premières impressions quand vous avez démarré les tournées avec l'équipe en novembre 2024 ?**

*La première fois, je suis arrivé avec ma petite mallette avec mon stéthoscope, puis j'ai vite compris que ce n'était pas la bonne manière de faire, qu'il s'agissait plutôt d'un regard à avoir, d'une attention à porter. Avant, quand je passais à Gare du Nord, je ne voyais pas ces jeunes femmes. Alors, comme pour la pêche à pied, j'ai commencé à apprendre à regarder.*

*Les maraudeuses, car c'est une équipe de femmes, m'ont impressionné par leur manière de capter les jeunes filles et de faire du lien, même avec des personnes qu'elles n'ont pas vues depuis des mois. Elles donnent sans attente de retour, puisqu'on qu'on ne sait pas quand est-ce qu'on les reverra, ni si on les reverra. Moi, je suis plutôt timide, alors ce n'est pas simple d'aller vers la personne, de lui dire bonjour, de capter son regard. Mais, assez vite, on invente une manière de se placer et on voit qu'on peut se parler simplement en partageant un café. Ça rend humble.*

#### **Quels besoins en addictologie avez-vous identifiés ?**

*Ces jeunes filles subissent de nombreuses violences. Elles ont beaucoup de besoins médicaux immédiats, besoin de savoir où dormir le soir, mais aussi besoin de déposer les agressions qu'elles ont vécues. Et elles sont entourées de nombreux hommes, leur mac, leur dealer, leurs « copains ». La question des produits ne se pose pas toujours d'emblée et il faut pouvoir les éloigner du parvis pour les examiner et leur parler. Je rêvais l'autre jour à l'idée qu'on pourrait demander à Fernand-Widal de pouvoir, un jour, investir un box au sein de l'hôpital, pour des consultations.*

## REGARDS CROISÉS

### ALICIA SONMEZ ET MATHILDE PIGNARD

éducatrices à Hors la Rue intervenant spécifiquement auprès des jeunes filles en errance.



**Le public des jeunes filles en errance est composé de jeunes filles françaises. Au-delà de cette spécificité, ont-elles des similitudes avec les publics historiques de Hors la Rue ?**

Comme de nombreux jeunes que nous accompagnons, ces jeunes filles sont en errance sur le territoire francilien et national. Elles ont des consommations excessives de divers produits psychotropes et adoptent des conduites à risque en lien avec leur exploitation. Elles présentent de nombreux défauts de soin (plaies infectées, scarifications). Comme la plupart des jeunes accompagnés, elles taisent beaucoup d'événements survenus lors de leur errance, considérant que nous ne pouvons pas grand-chose dès lors qu'il se passe quelque chose dans le cadre de leur mobilité.

Mais le fait qu'elles soient françaises leur permet d'avoir un accès facilité à une protection car non conditionnée à une évaluation « spécifique » de leur minorité, bien que certaines d'entre elles soient jeunes majeures. Leur connaissance du fonctionnement du système français de protection de l'enfance, leurs expériences anciennes et variées des dispositifs de l'aide sociale à l'enfance peuvent conduire à des relations parfois conflictuelles avec les éducateurs. Quand certains jeunes étrangers prennent notre intérêt pour de la considération, ces jeunes filles nous expriment clairement qu'elles ne se sentent pas redevables vis-à-vis des professionnels.

Il faut enfin garder à l'esprit que leur exposition fré-

quente aux violences sexuelles s'accompagne certes d'une verbalisation mais qui reste en deçà de la réalité. Cette verbalisation, qu'on pourrait prendre comme une prise de conscience nous apparaît plutôt comme une banalisation de ce qu'elles subissent parfois depuis des années.

**L'intervention auprès de ce public reste très éprouvante. Pouvez-vous en parler ?**

Nous sommes souvent les seules dépositaires des violences extrêmes qu'elles subissent. Et parfois nous sommes aussi le réceptacle de leur colère et de leurs émotions à chaud.

Elles verbalisent facilement de nombreuses choses, mais cette frontalité s'accompagne d'une sorte de mise à distance : elles peuvent se confier avec un détachement très déstabilisant. Elles semblent parfois banaliser des événements insupportables, d'autant que cette verbalisation ne contribue pas toujours à lever les barrières institutionnelles à leur prise en charge. Cette banalisation peut également nous arriver en tant que professionnelles, avec par moment une sorte d'accoutumance à ces récits empreints de violences.

Nous ressentons donc de la colère face à l'invisibilisation paradoxale de ces jeunes filles : on parle beaucoup des mineurs en fugue, en situation de prostitution. Mais, celles que nous accompagnons, qui sont loin d'être des « bonnes » victimes, récoltent des réactions désabusées voire désintéressées de la part de certaines institutions en charge de leur protection.



**FOCUS : ACCOMPAGNER UN GROUPE D'ENFANTS  
EXPLOITÉS DANS UN CADRE FAMILIAL**

## UNE HISTOIRE SANS CESSÉ RECOMMENCÉE ?

Depuis quinze ans maintenant, les équipes successives de Hors la Rue consacrent une bonne partie de leurs efforts à créer du lien et semer quelques graines auprès d'enfants grandissant dans une structure familiale communautaire et autoritaire très fermée, où leur exploitation - contrainte à la commission de délits, mendicité forcée et exploitation domestique - se renouvelle mais continue à se perpétuer générations après générations. Comment intervenir auprès de jeunes évoluant dans un contexte de précarité et d'emprise familiale ? C'est à cette question que nos équipes ont tenté, année après année, de répondre en s'immisçant dans le quotidien de ces enfants, en rue et à proximité des bidonvilles.

## Comprendre les logiques internes au groupe

Ces années d'intervention nous ont permis d'accumuler des connaissances précises sur le fonctionnement au sein du groupe. Nous avons compris, en premier lieu, que tous les jeunes qui y sont affiliés sont dès leur plus jeune âge exposés à un conditionnement socio-culturel familial fort et marqué par la promotion de l'entre-soi, le contrôle permanent par les membres du groupe, la banalisation et la promotion de la violence, la revendication de la marginalité et de l'illégalité, et la recherche d'une ascension sociale rapide par tous les moyens. Les enfants qui évoluent au sein de ce groupe ont un destin socialement déterminé qu'il n'est pas possible de transformer en dehors du modèle dominant ; ils sont ainsi désappropriés de leur projet de vie.

Pour autant, si l'émancipation individuelle n'est pas autorisée, le sentiment d'appartenance et la loyauté interne au groupe sont cultivés. Les jeunes qui s'y conforment le plus exercent des responsabilités et des avantages qui leur permettent de se projeter dans une ascension à la fois symbolique et réelle, ce qui facilite leur adhésion au système familial et à la reproduction de celui-ci. Les normes valorisées au sein du groupe (violence/argent/risque) exercent par ailleurs un pouvoir de fascination efficace pour un adolescent carencé et qui n'a pas été exposé à d'autres modèles de valeurs, notamment par le biais de la scolarité. Or, dans ce groupe, l'absence et le rejet de toute scolarité concerne, en France, la très grande majorité des enfants, quel que soit leur âge.

Ainsi, ces enfants éduqués à ignorer et à taire leurs propres émotions et à subir le contrôle strict du groupe sont non seulement affectés dans leur développement psychologique et social individuel mais aussi empêchés de participer à la transformation des rapports de leur groupe familial au monde et à la société. En effet, toute velléité de rompre avec le système est perçue comme une trahison et expose le jeune aux représailles de sa famille et, a minima, à un conflit de loyauté qu'il sera périlleux de résoudre.

## Aller-vers pour élargir le champ des possibles

Aller au-devant de ces jeunes qui se disent sans besoin et qui entretiennent une méfiance, décuplée par les discriminations subies au quotidien, vis-à-vis de tout représentant de la société d'accueil, a constitué une gageure pour l'ensemble des professionnels de Hors la Rue. Et, à toute époque, nous nous sommes questionnés : peut-on briser le cycle de la violence et de l'exploitation par des actions de prévention et de protection ? Doit-on inciter les jeunes à aller à l'encontre de leur famille et du destin qui leur est assigné ? Une approche centrée sur la libre-adhésion est-elle pertinente avec des enfants contraints ?

C'est en prenant systématiquement en compte la complexité de la réalité de vie de ces enfants que les professionnels sont allés à la rencontre de ces jeunes, équipés de précautions et forts de la conviction qu'il faut leur permettre d'expérimenter d'autres modes de faire et de penser, pour qu'ils soient un jour à même de choisir plutôt que subir. Exposer ces jeunes à la diversité d'environnements éducatifs, sociaux et culturels nouveaux, leur permettre d'expérimenter des codes

et logiques différents de ceux auxquels ils sont habitués peut permettre d'ouvrir des horizons inexplorés et de les inscrire dans un champ des possibles plus étendu.

Ainsi, toutes les approches jusqu'ici déployées ont recherché l'équilibre entre le collectif et l'individuel, pour faire avec le groupe et également rechercher l'individu en chacun. Le travail avec le groupe est une étape obligée : les aller-vers réguliers sur leur lieu de pause dans un square parisien, sur les lieux de mendicité et les bidonvilles qui se succèdent, les accueils collectifs sur notre centre de jour, l'animation d'activités à médiation sportive et artistique et les sorties ludiques dans Paris ont maintenu le lien d'interconnaissance entre l'équipe et les différentes générations d'enfants. Cependant, composer avec le groupe a constitué un défi permanent en raison de leur nombre et de leurs profils. Ces enfants de la rue, curieux, inventifs et débrouillards mais carencés au niveau affectif et résistant aux apprentissages, ont beaucoup de mal à intégrer les règles de la vie en collectivité et ont souvent tenté de nous imposer leurs logiques.

L'équipe s'est ainsi toujours efforcée de rechercher l'individualisation de la relation par le biais de rencontres en sortie de commissariat et de déferrement, de visites en détention et d'accompagnements vers le soin. Ce travail vise le tissage d'une relation de confiance privilégiée avec quelques professionnels. Par la création d'un dialogue sur le quotidien vécu et la mise en mots de la souffrance qu'il comporte, il est le plus à même de permettre une prise de conscience nécessaire pour réduire les résistances, déclencher les moteurs de résilience et, peut-être, provoquer la projection de soi dans un avenir transformé. Nous avons ainsi cheminé avec plusieurs jeunes pour les aider à surmonter, sur plusieurs années, les nombreux obstacles qui jalonnent tout parcours de protection pour un mineur victime de traite des êtres humains.

Par le développement systématique des deux stratégies combinées, nous avons toujours maintenu une continuité de lien avec le groupe et certains de ces membres, et ce malgré des ruptures de plusieurs mois. Celles-ci sont le plus souvent provoquées, comme en 2016 et en 2019, par des arrestations et des condamnations des adultes et parents qui organisent les activités délinquantes et entraînent le départ de plusieurs jeunes vers l'Espagne, l'Allemagne ou la Roumanie. Cela s'est de nouveau produit en 2024, des adultes ont été incarcérés, des enfants placés et d'autres sont partis en Espagne. Ceux qui sont restés se sont de nouveau renfermés, empêchant notre équipe de poursuivre ses actions de prévention si bien que nous avons décidé à la rentrée 2024, d'interrompre nos actions d'aller-vers auprès de ce groupe, tout en restant attentifs aux jeunes qui nous solliciteraient.

Travailler dans un tel contexte impose une grande modestie dans les objectifs visés. Il nous faut aussi croire, envers et contre tout, au pouvoir de la relation, mais aussi rappeler que les défaillances des politiques publiques en terme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale font le lit de telles structures criminelles. Les articles proposés au sein du présent dossier sont consacrés à l'accompagnement de jeunes de ce groupe ces quinze dernières années. Ils s'appuient sur des témoignages d'anciens et actuels collègues particulièrement marqués par ces accompagnements.

# CLÉS DE COMPRÉHENSION

## SUR L'ÉVOLUTION DES MODALITÉS D'EXPLOITATION DES ENFANTS

Si l'exploitation de ce groupe d'enfants originaires de la ville de Țândărei en Roumanie est signalée dans la presse britannique dès 2004, ce n'est qu'au début de l'année 2009<sup>1</sup> que ces jeunes font leur apparition en France. Il se distingue alors par une nouvelle forme d'arnaque particulièrement lucrative : le vol aux distributeurs automatiques de billets. Au fil des années, la diversité des contextes d'intervention de Hors la Rue permettra de mettre en lumière d'autres formes d'exploitation, jusque-là peu ou pas observées.

<sup>1</sup> Olivier Peyroux, Délinquants et victimes, La traite des enfants d'Europe de l'Est en France.

### Rencontre avec les « Dabeurs »

Après un premier contact en 2009 avec des jeunes originaires de la ville de Țândărei, c'est en 2014, à la suite d'une alerte de la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris signalant la présence régulière de jeunes dans un square, que Hors la Rue intervient de manière renforcée auprès de ce groupe. Très vite, l'équipe constate que ces jeunes, filles et garçons, pratiquent quotidiennement et de manière intensive, par groupe de 4 à 5 jeunes, le vol au distributeur automatique de billets (DAB). Cette méthode, consistant à distraire -parfois avec violence- des personnes vulnérables ou des touristes en train de retirer de l'argent pour récupérer des billets, s'avère particulièrement lucrative, puisque certains peuvent récolter plusieurs centaines, voire milliers d'euros par jour. Comme en témoigne à l'époque le nombre conséquent d'interpellations, ces jeunes passent leurs journées à commettre ces activités selon cette stratégie bien établie. Pourtant, malgré l'intensité de ces activités et l'importance des sommes obtenues, leur quotidien demeure marqué par une grande précarité. En réalité, ces enfants « travaillent » pour le compte d'adultes de leur communauté, lesquels leur font porter la responsabilité pénale des actes commis, se protégeant ainsi eux-mêmes de toute poursuite judiciaire.

### Dot et contre dot

Au fil des rencontres et du lien créé avec les jeunes, nous identifions à partir de 2016 de nouvelles stratégies d'exploitation, dans lesquelles le mariage joue un rôle central. En effet, dans ce groupe, le mariage fait souvent l'objet du versement d'une contre-dot, supérieure à la dot traditionnellement versée par la famille de la fille pour compenser les dépenses de la famille du garçon pour la cérémonie du mariage. La contre-dot constitue ainsi un coût pour la famille du mari, qui a pour conséquence de placer la jeune fille dans une situation de redevabilité auprès de sa belle-famille. Nous avons ainsi observé que, pour rembourser cette dette, les jeunes filles sont souvent contraintes à effectuer des tâches domestiques, mais aussi à participer à des activités en rue (vol au DAB par exemple). La pression exercée autour de ce remboursement est particulièrement forte et restreint considérablement leur liberté.

### De nouvelles formes d'exploitation visibles

La fermeture pour travaux du square où nos équipes rencontraient les jeunes, puis le COVID ont marqué un tournant à la fois dans les stratégies d'exploitation et dans les observations de l'équipe. À partir de 2019/2020, à l'exception de quelques jeunes qui ont continué leurs activités de vol, nous avons en effet

constaté une baisse significative des vols aux distributeurs automatiques de billets, cela pour plusieurs raisons : une sensibilisation accrue des potentielles victimes, ainsi que des évolutions mises en place par les banques pour sécuriser les retraits. Face à ces changements, les modes opératoires ont évolué. Certains jeunes se sont déplacés en province pour poursuivre les vols au DAB, d'autres se sont mis à mendier, d'autres encore se sont tournés vers une nouvelle forme de délinquance : le vol de montres de luxe, notamment dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris et les Hauts-de-Seine. Ces faits ont conduit à l'incarcération d'un certain nombre de jeunes, parfois pour de longues périodes, en raison de l'exécution différée de peines antérieurement prononcées mais restées inexécutées jusqu'alors. L'absence de ces jeunes en rue nous a contraints à adapter nos stratégies d'intervention et à nous rendre dans les bidonvilles où ils résident, ce qui n'avait pas été possible jusque-là. En intervenant dans ce cadre, nous avons amorcé un travail auprès de jeunes filles, jusqu'alors invisibles, contraintes aux tâches domestiques. Ces jeunes filles sont victimes de mariages coutumiers précoces et forcés<sup>1</sup> et cumulent de nombreuses vulnérabilités : absence de référent parental légal, grossesses peu suivies, violences physiques et sexuelles, et sont assignées à une fonction reproductive qui, selon nous, relève également de l'exploitation sexuelle. Certaines d'entre-elles peuvent également être rencontrées sur des lieux de mendicité où elles sont présentes sur de grandes amplitudes horaires et de manière quotidienne.

Enfin, des tournées de repérage menées en Seine-Saint-Denis en 2020 ont permis de repérer un groupe d'enfants âgés de 7 à 15 ans, impliqués quotidiennement dans des activités de mendicité simple ou de lavage de pare-brise. Au fil des rencontres, il est apparu qu'ils venaient également de Tândărei et qu'ils appartenaient à la même famille que les adolescents « dabeurs ». La régularité de notre présence auprès de ce nouveau groupe a permis de mettre en lumière leur grande vulnérabilité et les signes manifestes de leur situation d'exploitation : leur situation de travail hebdomadaire sur des lieux dangereux et à des horaires très allongés ou encore les obstacles rencontrés dans

1 Evolution législative : En janvier 2024, le Parlement européen et le Conseil de l'UE ont adopté une révision majeure de la directive sur la traite des êtres humains. Cette révision inclut explicitement le mariage forcé, la gestation pour autrui et l'adoption illégale comme formes de traite.

l'accès aux soins, à la scolarité, aux loisirs.

## Enquêtes, condamnations au motif de la TEH

A partir de 2015, plusieurs adultes, issus des familles de jeunes accompagnés ont fait l'objet de condamnations pour les faits de traite des êtres humains, notamment de mendicité forcée (2019,2025) et de contrainte à la commission de délits (2024) commise à l'égard de mineurs. Si ces décisions judiciaires permettent d'adresser un signal fort contre l'impunité des exploitateurs, elles constituent également un levier essentiel pour déconstruire l'emprise exercée sur les enfants victimes. Ces derniers peuvent ainsi commencer à reconnaître que les situations qu'ils ont vécues ou continuent de vivre relèvent de l'exploitation, et qu'ils ont eux aussi le droit de vivre une vie d'enfant.

## Prévenir l'exploitation des enfants

Pour prévenir les faits de traite des êtres humains, il est essentiel, comme le souligne Olivier Peyroux, d'interroger les conditions structurantes de l'exploitation<sup>2</sup>. Contrairement aux modèles allemand et britannique, plus inclusifs et contraignants en matière de scolarisation, le modèle français crée un vide structurel propice au développement de l'exploitation. Afin de lutter efficacement contre ces phénomènes d'exploitation, il est ainsi essentiel de s'interroger sur les déterminants structurels qui les favorisent, au premier rang desquels figurent les conditions d'accueil et d'insertion.



© M. Gourmelon

2 Propos d'O. Peyroux issus d'un entretien mené dans le cadre de l'écriture de cet article

## REGARDS CROISÉS

### OLIVIER PEYROUX

directeur-adjoint de Hors la Rue de mai 2005 à décembre 2011

### MORGANE SIRI

psychologue de décembre 2008 à décembre 2018



#### Quels sont tes premiers souvenirs avec les jeunes de ce groupe ?

*MS : Les premiers nous ont été orientés en 2009, par l'Unité Educative auprès du Tribunal de Paris (UEAT). Puis il y a eu une jeune fille roumaine d'un autre groupe, qui je pense, plaisait à un des garçons de Țândărei et donc il venait, avec ses copains, tous les matins en cours de français langue étrangère (FLE). La plupart avaient 12-13 ans. Lorsqu'ils venaient en grand groupe, on aurait dit des enfants sauvages, ils étaient totalement insaisissables à ce moment-là.*

*OP : Au début, on ne voyait que les garçons, les filles sont venues plus tard. Ils n'étaient pas agressifs quand ils venaient, mais ils étaient bruyants, ils prenaient la place des autres jeunes du baby-foot. Ils restaient pendant une heure et repartaient comme ils étaient venus. Ils faisaient une pause et n'avaient pas de demande. On ne pouvait pas du tout les voir en individuel. Puis il y a eu une énorme bagarre, les assiettes ont volé !*

*MS : Après ça, on ne les a plus revus pendant un bon bout de temps. Puis, en 2012, on a recroisé quelques petits en tournée, c'était les petits frères de ceux accueillis en 2009. Ils avaient l'adresse du centre et ils sont venus au moment où leurs parents avaient été interpellés.*

#### Comment ça se passait en rue ?

*OP : C'était difficile car on assistait à leur activité de vol. On y allait surtout pour leur dire : quand est-ce que vous passez au centre ? Ce n'est que plus tard que l'on a eu accès à leur lieu de pause, le square Satragne, à côté de la gare de l'Est.*

*MS : A Satragne, de nombreux projets ont pu être mis en place. Un de mes plus beaux souvenirs, c'est l'atelier d'art-thérapie au kebab, alors que les jeunes étaient*

*chassés de tous les magasins ! A la fin de la séance, ils allaient même offrir leurs productions au gérant du kebab, tellement ils étaient touchés d'être enfin acceptés dans un lieu. C'étaient des gamins qui avaient besoin d'être en lien avec des adultes bienveillants. Et ce que je trouvais génial à Satragne, c'est qu'on n'était pas sur le platz, avec les adultes, c'était leur espace à eux.*

#### Est-ce que vous vous rendiez aussi sur les platz (« bidonvilles » en romani) ?

*OP : Oui, mais on n'allait pas les voir directement, on venait avec le prétexte d'aller voir d'autres familles, notamment parce que nous n'étions pas invités. Ou alors, comme ils se "cachaient" sur d'autres terrains, on tombait sur eux par hasard. Les autres habitants ne les aimaient pas mais ils avaient peur d'eux et donc ne leur disaient rien. En tout cas, à chaque fois, c'était lunaire, parce qu'on ne comprenait pas très bien s'il y avait leurs parents ou pas. Il y en avait quelques-uns qui étaient incarcérés. Et quand il y avait les parents, ils étaient souvent alcoolisés.*

*MS : C'était quand même assez comique parfois. Un jour, on est allés rencontrer les parents d'un jeune qu'on suivait en détention. On ne pouvait pas leur dire qu'il nous avait confié qu'il était obligé par ses parents à voler, mais je pense qu'ils savaient qu'on savait. C'était un peu bizarre comme échange. Globalement, sur les platz, c'était compliqué et il nous fallait des prétextes bidons. On sentait une animosité envers nous très, très forte. Mais si on se posait à proximité, les jeunes venaient en général nous voir.*

#### Un dernier mot ?

*MS : Ils sont longtemps restés insaisissables.*

*OP : C'est un des groupes les plus énigmatiques avec lesquels Hors la Rue a travaillé.*

## SOUVENIRS CROISÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT D'UN JEUNE COUPLE

# PARENTALITÉ, CONTRAINTES ET (DÉS)UNION

Julie Jardin, chargée de mission TEH de janvier 2019 à août 2023, et Kévin Regbi, éducateur de mai 2018 à octobre 2020, ayant accompagné Laura et Marius entre 2018 et 2023.



**Comment s'est déroulée la première rencontre avec Laura et Marius ?**

*Kévin Regbi (KR) : C'était lors d'une maraude aux abords du square Satragne. J'ai d'abord rencontré Marius qui était déjà en couple avec Laura.*

*Julie Jardin (JJ) : De mon côté, j'ai réellement commencé mon accompagnement auprès de Laura lorsqu'elle était incarcérée.*

**Qu'est-ce qui était facilitant dans le fait d'accompagner un couple ?**

*KR : Dans la création de lien, c'était super le couple, parce qu'ils s'entraînaient parfois dans la même dynamique. Ils étaient très fusionnels. Quand l'un aimait quelque chose, l'autre suivait.*

*JJ : Je pense que je n'aurais jamais autant avancé dans ma relation avec Laura si j'avais fermé la porte à Marius.*

**Quelles difficultés avez-vous rencontrées et quels leviers avez-vous utilisés ?**

*JJ : Parfois, c'était compliqué de faire des activités en individuel. Marius pouvait s'y opposer. Il fallait établir des stratégies. Je me souviens que pour accompagner Laura à l'Aquarium de Paris, Moustapha et Kévin avaient dû proposer une activité à Marius. Les accompagnements en santé étaient aussi difficiles à mettre en place, mais on arrivait à individualiser. Moi, j'accompagnais Laura au planning familial quand Kévin accompagnait Marius pour ses rendez-vous médicaux.*

*KR : C'est vrai que Marius pouvait s'opposer à ce genre d'accompagnement. Il fallait alors faire valoir le besoin de chacun. Mais cette problématique dépasse celle du couple : le groupe aussi pouvait empêcher d'adhérer à ce qu'on proposait.*

**Comment avez-vous accompagné ce couple à la parentalité ? Qu'est-ce qui a été difficile ?**

*KR : L'accompagnement à la parentalité a d'abord commencé à l'hôpital lorsqu'elle a accouché. Nous sommes allés leur rendre visite à plusieurs reprises. A ce moment-là, c'était compliqué pour Laura qui créait difficilement du lien avec son enfant, Andrea. On était aussi présents lorsqu'il a été placé en pouponnière. Les visites étaient souvent compliquées. Ils voulaient embarquer Andrea et pouvaient nous confier que c'était difficile de ne pas rentrer avec leur enfant. Je pense que ça a été ça aussi l'accompagnement à la parentalité : leur faire comprendre les besoins de leur enfant.*

*JJ : Je me souviens que le placement de leur fils a été extrêmement difficile. Ils ne comprenaient pas pourquoi eux. Cela a été très compliqué de ne pas pouvoir montrer Andrea à leur famille. Ça a été une grosse blessure dans leur couple.*

**Quels sont les moments marquants de ce suivi ?**

*JJ : Quelques jours après le refus de Laura d'être placée à la suite d'une incarcération, on a revu par hasard le couple en rue. Elle nous a enlacés et nous a remerciés, elle nous a fait comprendre qu'elle avait retrouvé son mari et qu'elle était bien. Il n'y avait pas d'animosité, on était tous contents de se retrouver et on est allés partager un jus de fruit.*

*KR : C'est la naissance de leur premier enfant qui m'a marqué et le fait de les accompagner à devenir parents. Il y a aussi eu un autre moment : un jour, des policiers sont intervenus sur leur bidonville et ont embarqué des familles. Beaucoup de jeunes nous assimilaient à cette intervention policière et ne souhaitaient plus nous parler, mais avec Laura et Marius c'était différent, ils pouvaient dire « je sais que c'est pas vous », cela n'a jamais coupé le lien entre nous.*

# LE SÉJOUR DE RUPTURE S'ÉLOIGNER POUR MIEUX SE PENSER

Dans le cadre de l'écriture de ce dossier, nous avons retrouvé Moustapha Ezziadi, éducateur à Hors la Rue et Avram, jeune accompagné par l'association depuis 2018. Plusieurs années après un séjour de rupture marquant, ils se sont retrouvés le temps d'une journée empreinte d'émotion, de complicité et de réflexions sur le chemin parcouru.



## « Je n'ai pas hésité ! »

Lorsqu'il se remémore ce séjour, Avram l'évoque comme des vacances. Les premières de sa vie. Ce départ vers un ailleurs, éloigné de son quotidien, s'est fait dans la rapidité : « *Moustapha m'a dit : demain matin, on se retrouve à Hors la Rue. Je me suis levé à 6h (...) Je n'ai pas hésité* », se souvient-il. Moustapha se remémore : « *J'étais surpris ! Il était le premier arrivé, avec son ami Darius.* » Derrière cette spontanéité, une relation de confiance, tissée dans la durée, a été la clé de son départ : « *Si Moustapha, n'avait pas été là, je ne serais pas parti (...). Je lui ai toujours fait confiance !* » lance Avram.

## De nombreuses découvertes

Avram a découvert une nouvelle manière de vivre, loin de la rue et de ses contraintes, et a eu accès à des formes de pratiques artistiques, culturelles ou sportives qui lui ont permis de dépasser ses peurs. Moustapha se rappelle : « *J'ai un souvenir où pendant la sortie spéléologie, Avram s'accrochait à moi, comme un sac à dos, alors que moi aussi j'avais peur. Et même s'il voulait faire demi-tour au moment de sauter dans l'eau, puisqu'il ne savait pas très bien nager, il a sauté !* »

Ce séjour a été aussi l'occasion pour Avram d'apprendre à connaître d'autres jeunes, de faire du lien avec d'autres éducateurs, de découvrir d'autres cultures et d'apprendre à vivre en collectif autrement. Ce fut le début d'un changement de regard sur l'autre, et la déconstruction d'idées préconçues « *Avant, je ne connaissais que des Roumains, là j'étais avec d'autres jeunes et je me suis bien entendu avec eux.* »

Le séjour a été ponctué de moments forts, drôles et parfois plus compliqués, notamment lorsqu'il s'agissait de respecter le cadre imposé par l'équipe éducative concernant la consommation de cigarettes : « *parfois c'était un peu agaçant. Quand on voulait fumer, on ne nous donnait pas assez* » se rappelle Avram. Mais ces premières limites ont aussi constitué les prémices d'une capacité nouvelle à accepter des règles, plus orientées sur le soin de soi.

## Se projeter vers un ailleurs

Derrière les anecdotes se dessinent des transformations profondes. Ce temps passé hors de son lieu de vie, loin de la violence du quotidien, a permis à Avram d'envisager un ailleurs, de faire un premier pas vers une vie différente « *Quand j'étais sur le camp, je n'étais pas bien, alors que quand j'étais avec les éducateurs, ça m'a ouvert les yeux* ».

Si ce séjour avait pour objectif de générer des émotions positives et des souvenirs durables, dans la situation d'Avram, Moustapha explique qu'il s'agissait aussi de « *pouvoir le sortir de ses habitudes pour qu'il puisse découvrir un cadre de vie différent de son quotidien propice à l'émergence de demandes* ». Ce fut chose faite ! Pendant ce séjour, Avram a exprimé des désirs de scolarisation et de rupture avec la délinquance.

## Le séjour comme première étape

Cette parenthèse de quelques jours a marqué une étape importante dans l'accompagnement d'Avram. Elle a permis de renforcer sa confiance envers l'équipe éducative et a constitué les premiers jalons de son adhésion à une démarche de protection.

Six ans plus tard, après un long parcours de protection ponctué d'allers-retours, Avram est aujourd'hui stabilisé, depuis plusieurs mois, dans un lieu éloigné de la région parisienne et s'investit, avec courage et ténacité dans son parcours d'insertion.

## L'HISTOIRE DE BIANCA

# UN CONSTANT VA-ET-VIENT ENTRE CONTRAINTES ET LIBERTÉ

**Bianca est née à Bucarest et a grandi dans la ville de Tândărei. Elle a aujourd'hui vingt ans. Elle en avait treize en 2018, lorsque l'équipe de Hors la Rue l'a rencontrée pour la première fois dans un foyer parisien.**

Elle y avait été placée, après son arrestation pour dégradation de bien public. Bianca avait confié que son père « l'obligeait à faire des choses qu'elle ne voulait pas », notamment mendier. Après quelques mois, consécutivement à des contacts avec sa famille, elle fugue et nous perdons sa trace. Elle est en fait retournée en Roumanie auprès de sa grand-mère à laquelle elle était très attachée.

Début 2020, nous la rencontrons de nouveau lors d'une tournée. Elle est en mendicité dans le métro avec d'autres jeunes. L'accompagnement reprend, cette-fois ci en rue, sur son lieu de pause. Bianca est demandeuse d'activités et adore le Uno ! Nous la rencontrons aussi sur un platz où nous avons l'habitude d'aller rencontrer d'autres jeunes, et apprenons qu'elle a été mariée à un jeune du groupe. Elle ne semble pas heureuse de cette union et divorcera peu de temps après. La famille de Bianca part ensuite en Allemagne pendant un an. Nous maintenons le lien avec la jeune via les réseaux sociaux. Elle nous apprend avoir été remariée.

Début 2022, Bianca revient en France. Elle est enceinte, puis accouche et continue à mendier. À chaque rencontre en rue, il est très difficile de la voir seule, et, quand nous y parvenons, elle nous rappelle la contrainte paternelle à travailler.

Au printemps 2023, le fils de Bianca est placé. Elle contacte l'équipe de Hors la Rue qui l'accompagnera de façon très soutenue pendant dix-huit mois : audiences, rendez-vous à l'Aide Sociale à l'Enfance, visites médiatisées avec son fils, mais aussi des sorties ludiques, piscine, bateau-mouche, cinéma... Autant d'occasions pour parfaire le lien déjà bien établi avec elle, et lui permettre à la fois de se raconter, mais aussi de savourer des moments de légèreté.

Un matin d'hiver, en 2024, Bianca se présente, en larmes, devant notre centre de jour : « *mon père veut que j'aille travailler mais j'ai dit non, il fait -3°C* ». Elle souhaiterait être hébergée. Nous activons nos téléphones et coup de chance, une association de notre réseau spécialisée dans l'accompagnement de victimes d'esclavage domestique et qui dispose de rares places d'hébergement d'urgence, a justement une place vacante. Elle intègre ce nouveau dispositif, et nous travaillons en parallèle avec elle la possibilité qu'elle puisse intégrer un centre maternel avec son fils.

À cette période, Bianca se présente quotidiennement à notre centre de jour. Elle est en demande de lien et de soutien et l'équipe s'organise de son mieux pour lui accorder du temps, l'accompagnant dans les différentes étapes de ce moment charnière. Bianca, arborant fièrement ses vêtements à la



mode, se montre tantôt désinhibée - chantant à tue-tête et dansant - tantôt triste. Elle nous confie régulièrement ses doutes et ses craintes quant à ses choix, toujours fragiles. Ses frères et sœurs lui manquent et ses parents sont furieux qu'elle ait fui. « *À cause de moi, personne ne peut ramener de l'argent* ». Bianca était en effet mandatée par sa famille, avant sa fuite, pour organiser la mendicité avec sa fratrie.

À la veille d'un rendez-vous dans un centre maternel, Bianca quitte brutalement le lieu sécurisé où elle résidait depuis deux mois. On apprend qu'elle a été remariée et qu'elle vit désormais dans un pavillon à la campagne, avec son mari et sa belle-famille. Elle a l'intention de travailler. Bien qu'éloignée, nous maintenons une fois encore, le lien via les réseaux sociaux. Quinze jours plus tard, elle nous appelle : « *Venez me chercher, je veux rentrer !* ». Nous y sommes allées.

De retour en Île-de-France, nous parvenons une nouvelle fois à ce qu'un hébergement d'urgence lui soit proposé, à l'hôtel cette fois. Cela ne tiendra pas très longtemps. « *J'avais peur toute seule* » nous confiera-t-elle pour justifier son retour sur le platz où résident ses parents.

Nous reprenons alors les tournées sur son lieu de mendicité, pendant lesquelles, quand elle est disponible, elle investit particulièrement les ateliers d'art-thérapie. Nous continuons aussi à avoir des temps privilégiés avec elle lors de ses rendez-vous avec son fils.

À la suite des interventions policières de septembre 2024, la famille de Bianca quitte précipitamment la France. Après avoir soufflé la deuxième bougie de son fils, elle nous demande de l'accompagner à la gare routière jusqu'au bus qui la conduit en Espagne. Cela fait plusieurs mois que nous sommes sans nouvelle. Mais si aujourd'hui les réseaux nous informent qu'elle danse sur un platz, peut-être que demain, elle reviendra frapper à notre porte. Nous serons là.

## TÉMOIGNAGES

### D'HORSLARUSIENS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Nous avons réuni, par le biais de 2 réunions en visio et 2 entretiens, quelques anciens et actuels collègues (Carine, Kévin et Marie-Jeanne, éducateurs, Julie et Léa chargées de mission de lutte contre la traite des êtres humains, Morgane et Clara, psychologues, Marie, art-thérapeute, Mathilde, responsable des pôles éducatifs et Olivier, directeur-adjoint) pour partager les bons comme les moins bons souvenirs et dégager les petites graines que chacun a pu semer, à travers les années.

*Pendant la période Covid, il y avait 2 jeunes filles qui se faisaient arrêter en activité de DAB toutes les deux minutes. C'étaient les reines de Paris. Et j'allais les chercher au commissariat. Il me semble qu'elles ont fait un truc comme 2500€ en une semaine.*

#### LE QUOTIDIEN

#### DES JEUNES

*Je me souviens de cette gamine dabeuse, qui venait d'accoucher mais travaillait quand même malgré sa montée de lait qui lui faisait très mal.*

*Je me souviens de cette jeune qui dansait au milieu des voitures, pieds nus, avec son matériel pour laver les pare-brises, et de la cannette de Red Bull qui l'accompagnait pour pouvoir tenir toute la journée.*

*Au début, je me souviens de beaucoup d'indifférence, pendant très longtemps. On essayait un peu de les accrocher, mais ils s'en foutaient total !*

#### L'ACCROCHE AVEC LE GROUPE

*J'ai le souvenir que l'aquarium était un moment très calme, hors du temps. Elle s'est déconnectée de son quotidien tumultueux l'espace d'un après-midi. Je me souviens qu'elle avait contemplé les méduses pendant un long moment.*

*Un jour, les ados sont venus au centre de jour et ont mis en scène une audience, chacun jouait un rôle : avocat, juge... C'était à la fois drôle et intéressant de les voir rejouer une scène de tribunal.*

*L'art-thérapie, ça marchait bien mais une fois, ils ont commencé à se lancer des piques et d'un seul coup, l'atelier s'est transformé en bataille de peinture. Ça nous a fait beaucoup rire.*

*C'était difficile de les emmener en activité, ils disaient tout le temps : « désolés, on ne peut pas, on doit travailler. »*

*Un jour, un jeune m'a dit : « Ah, tu sais ce que je vais faire ? Je vais dire aux flics que c'est toi la cheffe des Țândărei, que tu fais bosser les mineurs ; » C'était une manière pour lui de me dire ce qui se passait.*

*Il y a des jeunes qui nous ont littéralement laissés rentrer dans leur vie. On débarquait sur le platz très tôt le matin, pendant que tout le monde dormait encore, et on toquait à leur chambre pour les réveiller et les amener à leur rendez-vous. Il fallait parfois toquer une demi-heure.*

*Je ne sais pas combien d'heures j'ai passé à Fleury. Je suis allée voir Florina toutes les semaines pendant 8 mois et elle m'a tout raconté.*

*J'espère avoir permis à ce qu'il y ait moins de reproduction sur les générations qui suivent.*

*On a permis à des gamines de réfléchir à leur place de femmes.*

*Les jeunes filles sont encore plus victimes car elles évoluent dans un contexte ultra-patriarcal. Il est délicat mais indispensable de travailler la question du consentement avec elle.*

## LES ACCOMPAGNEMENTS

*Je me souviens des regards d'abord méfiants, puis timides des jeunes filles quand je dessinais leur portrait. Et de leur étonnement et fierté quand elles le découvraient : « tu me vois belle comme ça ? ».*

*Protéger les jeunes filles victimes est très difficile car elles n'ont pas le droit au consentement mais il est quand même parfois nécessaire de les protéger contre leur gré, tellement elles sont violentées, mais ça reste questionnant.*

*Les jeunes qui osent parler se retrouvent avec une culpabilité terrible qui est très lourde à porter.*

## LES ESPOIRS

*L'idéal, ce serait que les services de protection de l'enfance prennent aussi leur part en mettant par exemple en œuvre des mesures d'aide éducative à domicile (AED) dans les bidonvilles.*

*J'ai essayé de leur ouvrir l'esprit en les faisant rencontrer des Roms qui menaient une vie moins dangereuse et n'étaient pas exploités.*

# KHALIL, À LA CROISÉE DES EXCLUSIONS

Depuis 2022, Hors la Rue accompagne Khalil, un jeune Algérien, au gré de ses errances et de son passage à la majorité.

Atteindre l'âge de 18 ans implique des évolutions importantes en matière d'accompagnement institutionnel pour les jeunes étrangers, notamment dès lors qu'intervient la demande de titre du séjour, qui accroissent leur vulnérabilité et leur précarité. Par ailleurs, la régularisation administrative impose la transmission d'informations relatives à l'identité. Or, les jeunes que nous accompagnons peuvent développer des stratégies de dissimulation de leur nom ou de leur date de naissance pour de multiples raisons : respect des consignes qui leur ont été données, volonté de ne pas être réorienté dans un autre département, crainte d'un renvoi dans un autre pays européen etc. A la majorité, ces stratégies peuvent entraîner des conséquences importantes : révéler un mensonge peut-il compromettre la poursuite de la prise en charge institutionnelle ou nuire à l'examen de la demande de titre de séjour ? L'accompagnement des jeunes majeurs rencontrés mineurs est un choix visant à limiter l'impact des ruptures institutionnelles que peuvent connaître les mineurs non accompagnés (MNA) à leur majorité. Cependant, cet accompagnement spécifique peut aussi placer le jeune et les professionnels de l'association dans des dilemmes difficiles, voire impossibles à dépasser.

## La complexité de l'accompagnement d'un jeune en errance aggravée

La minorité de Khalil, reconnue en octobre 2021 par les services de protection de l'enfance de la Somme, lui permet d'accéder à des prises en charge spécifiques mises en œuvre par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) : accueil provisoire d'urgence (mise à l'abri), ordonnance de placement. Néanmoins, quand les équipes de Hors la Rue rencontrent Khalil en Seine-Saint-Denis en mai 2022, sa mesure de protection dans la Somme fait l'objet d'une mainlevée suite à des fugues réitérées de son foyer. L'objectif est alors de le faire adhérer de nouveau à un projet de prise en charge dans le cadre d'un accompagnement renforcé.

Celui-ci est mis à mal par de nombreux allers-retours devant la justice et en détention : interpellation en avril 2022 dans le Val-de-Marne ; incarcération d'un mois en novembre 2022 ; déferrement au tribunal de Paris en décembre 2022 ; nouvelle incarcération pour vol en mai 2023. Khalil subit également de multiples agressions l'obligeant à fuir ses lieux d'errance : agression en mai 2022 et vol de ses affaires ; 23 points de suture après une agression subie en avril 2023. Son parcours est également marqué par des allers-retours à la rue avec une tendance à la clochardisation : 3 tentatives de mises à l'abri non abouties entre mai et juillet 2022 ; placement en Unité Educative d'Hébergement Collectif en novembre 2022, stoppé après des fugues répétées.

La santé de Khalil et son état psychologique sont fortement altérés par de la consommation de médicaments psychotropes et de drogues : prises de Lyrica, de Rivotril dans le cadre de son errance à Barbès, agissant comme désinhibants et favorisant le passage à l'acte délinquant. Le tout se déroule dans un contexte probable de traite des êtres humains (TEH) : des suspicions de TEH sont transmises par l'ASE de la Somme suite au repérage de jeunes adultes, vêtus de vêtements coûteux et attendant Khalil à la sortie du foyer. C'est à la faveur des multiples affaires judiciaires le mettant en cause que nous en apprenons davantage sur son parcours, dont les caractéristiques décrites ci-dessus complexifient son adhésion aux dispositifs qui lui seront proposés.

Khalil se retrouve très rapidement dans une spirale d'errance difficile à briser et qui pose rapidement la question de l'évolution de sa situation et de son accompagnement après son passage à la majorité avec un risque important que sa vulnérabilité s'en trouve renforcée. Afin de ne pas répéter les violences institutionnelles et les difficultés engendrées par la majorité administrative, Hors la Rue a fait le choix de continuer à accompagner Khalil qui, devenu majeur, est toujours vulnérable.

## La double-identité de Khalil, stratégie de survie

Au cours de sa détention à Fleury-Mérogis en juin 2023, Khalil devient majeur et évoque des faits d'exploitation dont il aurait été victime. La plainte déposée en ce sens est

considérée comme trop peu circonstanciée pour aboutir, la consommation de médicaments ayant largement altéré ses souvenirs au moment des faits. A sa sortie de prison, les éducateurs tentent de mettre en œuvre une prise en charge via le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, et l'association Coallia 91, malgré les possibilités réduites qui s'offrent à Khalil depuis ses 18 ans. Une nouvelle fois, les allers-retours à la rue et en hébergement sont un obstacle au travail qui pourrait être effectué autour de son potentiel statut de victime de TEH.

Faute de stabilité, Khalil vit au jour le jour, ce qui l'empêche de s'engager dans une procédure exigeante. Le suivi de Khalil, déjà caractérisé par une extrême complexité, est également mis à mal par la révélation auprès de nos équipes de sa véritable identité. Depuis la reconnaissance de sa minorité, Khalil utilise en effet un faux nom et a dissimulé sa majorité, atteinte depuis 2019. Cette stratégie de double-identité place les éducateurs et éducatrices dans une situation très délicate vis-à-vis des institutions auprès desquelles ils se posent en médiateurs pour faire avancer la situation de Khalil : ses référents ne veulent ni trahir son secret ni se rendre complices de cette stratégie. Ce dilemme révèle le positionnement délicat des équipes de Hors la Rue qui œuvrent à construire un lien de confiance avec les jeunes tout en se positionnant en interlocuteurs crédibles et fiables auprès des institutions qui n'ont accès qu'à une part de la réalité quotidienne des jeunes.

En mai 2024, Khalil fait part de sa volonté de travailler, un projet conditionné à l'obtention d'un titre de séjour. Or une telle demande, notamment au titre de son statut de victime de TEH, paraît impossible au regard de ses fausses déclarations sur son identité. Khalil prend conscience de l'impasse administrative dans laquelle il se trouve du fait de ses choix fondés sur la croyance - entretenue par les personnes souhaitant tirer parti de la délinquance d'autres jeunes - que la justice sera plus clémente envers les mineurs. Craignant ainsi les conséquences pénales qui pourraient en découler, il se retrouve lui aussi face à un dilemme : maintenir son mensonge et demeurer en situation irrégulière, ou rétablir la vérité avec le risque que cela nuise à son dossier de régularisation. L'équipe de Hors la Rue est quant à elle dans une situation délicate : si le mensonge du jeune ne remet pas en cause la réalité de ses vulnérabilités et sa probable exploitation, elle sait que l'encourager à formuler un titre de séjour sous sa vraie identité peut lui porter préjudice, dans un contexte poli-

tique sensible autour de la question de la régularisation administrative des personnes algériennes.

### **Une impasse juridique révélatrice de limites structurelles**

Le cas de Khalil met en lumière l'impact de notre cadre juridique s'agissant de l'accueil des jeunes migrants : la protection juridiquement inconditionnelle des mineurs en danger étrangers contraste durement avec les difficultés d'accès à la régularisation administrative, reposant sur des critères très stricts et soumis à la discrétion du Préfet. Cet état de fait cohabite avec une autre réalité : mineurs ou jeunes majeurs, de nombreuses personnes développent des stratégies de survie qui peuvent profondément altérer leur santé et leur sécurité. Par ailleurs, si l'ASE dispose d'outils pour prolonger la prise en charge des jeunes confiés devenus majeurs, ces dispositifs demeurent parfois inadaptés aux situations les plus critiques. Un jeune en errance pris en charge par l'ASE à l'âge de 17 ans ne peut raisonnablement pas devenir autonome à ses 18 ans, et aura de grandes difficultés à se projeter sans un accompagnement renforcé. Dans un contexte politique qui se durcit pour les étrangers en France, le passage à la majorité représente une épée de Damoclès et alimente la mise en œuvre de stratégies "payantes" à court terme mais beaucoup plus coûteuses à moyen et long terme.

Accompagner des mineurs proches de la majorité implique pour les équipes de Hors la Rue une réflexion sur l'adaptation des modalités d'accompagnement des jeunes majeurs. Cela passe évidemment par une maîtrise des enjeux de régularisation, d'insertion professionnelle, d'hébergement d'urgence. Mais nous avons aussi à identifier les évolutions réglementaires et administratives qui placent les jeunes accompagnés dans des impasses, et favorisent leur mise au ban de notre société. La mise en place de dispositifs renforcés de tous les jeunes majeurs, français et étrangers, s'impose comme une nécessité. De manière plus spécifique, et malgré le contexte de tensions diplomatiques entre la France et l'Algérie, une révision de l'accord franco-algérien de 1968 semble nécessaire pour faciliter notamment l'accès des majeurs algériens victimes de TEH aux dispositifs légaux et réglementaires auxquels la quasi-totalité des étrangers peuvent avoir accès en France.

# LES CONDUITES DE MÉSUSAGE MÉDICAMENTEUX DES MNA

**Les mésusages médicamenteux sont une utilisation intentionnelle et inappropriée d'un médicament ou d'un produit, non conforme aux recommandations d'usage.**

## **L'origine des conduites addictives des jeunes**

Lors de nombreux entretiens menés avec les jeunes aux parcours migratoires divers, plusieurs d'entre eux expliquent avoir amorcé une consommation de Lyrica dès leur enfance en Algérie. Certains évoquent une consommation familiale de prégabaline utilisée comme antalgique commun. Les jeunes ont donc dès la première prise la perception de consommer pour se soigner, même si cela se fait hors prescription. Ainsi, la dangerosité du produit n'est pas considérée comme telle, ayant servi dès leur enfance à soigner des maux.

## **L'intensification de la consommation sur le territoire français, impact de l'errance et de l'exploitation**

Les conditions de vie des jeunes une fois arrivés sur le territoire (nuits en squat, errance transfrontalières, violences physiques et psychologiques subies en rue), ont un impact important sur leur état de santé. Les violences dont ils sont victimes au quotidien, alliées au manque d'hygiène et de repos entraînent de nombreuses lésions ou troubles générant de la douleur (plaies infectées, infections cutanées, problèmes dentaires, etc.). La majorité des jeunes présentent également des traces de scarification infectées sur le corps. Dans cet environnement, la consommation excessive de substances psycho-actives (SPA) - majoritairement de la prégabaline et des benzodiazépines - a deux fonctions :

- antalgique en automédication, en lien avec des douleurs aiguës (notamment dentaire) ;
- anxiolytique en automédication, en lien avec l'état de survie dans lequel ils sont plongés au quotidien.

Les effets recherchés aux produits sont à prendre en considération dans un contexte d'exploitation. Pour les exploités, la substance répond alors à une troisième fonction, l'emprise chimique, utilisée pour contraindre les jeunes à commettre des délits (cf p. 70).

La consommation accrue par la gratuité initiale du produit ainsi que la recherche de soulagement des douleurs implique de nombreux effets secondaires au niveau comportemental : d'avantage d'idées suicidaires et de passages à l'acte, agressivité, impatience, irritabilité.

Ces effets secondaires s'accompagnent de symptômes de manque, en raison de l'accoutumance à des substances massivement consommées. Les symptômes de manque physique et psychique qui apparaissent environ six heures après la prise sont les suivants : insomnies, maux de tête, anxiété, nervosité, état dépressif, etc.

## **La nécessité de parcours de soin spécialisés**

Les conduites addictives, et de manière générale les troubles de l'usage d'un produit, entraînent des répercussions sur l'adhésion aux systèmes de protection. Aussi, la question de la compréhension des troubles et de l'accompagnement de ceux-ci doit se poser dès l'entrée dans les dispositifs.

Il est complexe d'imaginer une insertion professionnelle permettant une régularisation avec une consommation aussi massive de substances psychoactives. En effet, le rapport au temps et aux enjeux n'est pas le même pour les jeunes, pour lesquels il devient presque impossible d'honorer des rendez-vous. De plus, la vie en foyer nécessite de se conformer à un cadre inadapté aux vulnérabilités engendrées par l'addiction et

aux besoins qui en découle (sortir pour consommer, gagner de l'argent pour acheter du produit etc.). L'incompréhension de ces enjeux inhérents à la situation psychique des jeunes crée de fortes tensions avec les institutions.

Le recours aux substances peut être perçu comme récréatif et irresponsable plutôt qu'une tentative du jeune de diminuer la souffrance. S'il ne parvient pas à adhérer à un suivi en addictologie, ses troubles du comportement mettent alors irrémédiablement fin aux prises en charge. Cette injonction au soin pour maintenir l'hébergement s'apparente à un chantage qui empêche le jeune de s'approprier, avec sa temporalité, un parcours de santé.

Sur le même modèle, l'obligation de soins presque systématique dans un cadre juridique conditionne la liberté du jeune. Le paradoxe se pose lorsqu'un jeune est incarcéré ou retenu en CRA. Alors même que son addiction est reconnue et qu'est mise en place une obligation de soin, il lui est difficile d'accéder à un traitement en addictologie. Le seul moyen de désamorcer ce paradoxe est l'instauration d'un dialogue entre le psychiatre référent du jeune et les psychiatres intervenant dans les espaces pénitentiaires et de rétention, ce qui s'avère rare.

La consommation de SPA en lien avec l'exploitation doit être une préoccupation prioritaire des lieux d'hébergement. Il est indispensable pour eux d'avoir accès à des ressources pour accompagner de manière globale ces jeunes pour qui le soin, s'il est correctement proposé, permet la stabilisation.

Notre travail en tant qu'équipe de rue est donc de faire médiation entre les jeunes et les professionnels travaillant dans les structures de protection.

### **Le levier du soin addictologique et l'impact sur la stabilisation**

Les professionnels de santé délivrent un regard objectif sur la réalité des jeunes et permettent de militer lors des échanges avec les services gardiens pour une compréhension mutuelle entre l'institution et le jeune. Avec l'aide de nos partenaires, nous essayons de proposer aux jeunes des prises en charge globales, de les raccrocher à un soutien thérapeutique et de mettre en place des traitements médicamenteux.

Les intérêts sont multiples car la délivrance est contrô-

lée et les effets sont observés par des professionnels de santé. De plus la délivrance permet de ne pas nourrir un marché de rue, éviter aux jeunes des mises en danger et assurer un produit fiable. Ce parcours de santé se focalise sur les modalités de consommation des jeunes et sur le rapport au produit qu'ils consomment. Le mieux-être des jeunes est au cœur de notre mission. Notre objectif n'est pas leur abstinence ou la conformité de leurs comportements. De plus, on ne peut pas envisager le soin sans prendre en compte le contexte violent dans lequel ils évoluent, un environnement où la consommation est banalisée et peut représenter un moment de plaisir qui leur permet d'échapper à une réalité subie.

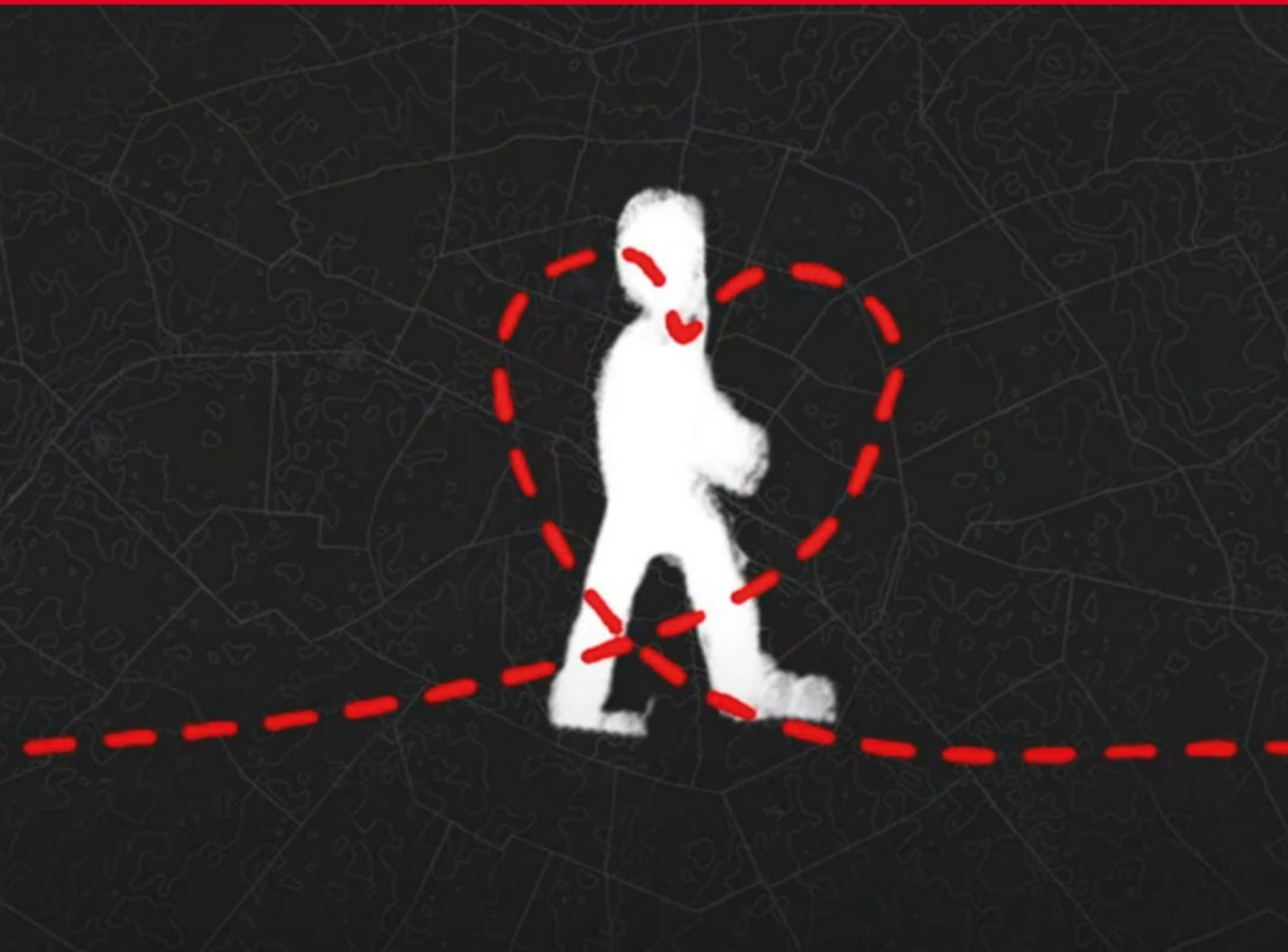
Ainsi, la fonction du médicament mésusé par les jeunes se doit d'être questionnée sans quoi il ne peut pas y avoir de prise en charge adaptée. L'essence de ce que nous devons leur proposer se situe dans leur propre discours sur les médicaments, qui sont à la fois la source de leur soulagement, mais également de leurs souffrances et de leur servitude.





**PARTIE 5.**

# **PLAIDOYER ET COMMUNICATION**



## JOURNÉE D'ÉTUDE DE HORS LA RUE

# DE L'AUTOMÉDICATION À L'EMPRISE CHIMIQUE

## EFFETS ET FONCTIONS DU MÉSUSAGE DES MÉDICAMENTS CHEZ LES JEUNES EN ERRANCE AGGRAVÉE

En avril 2024, Hors la Rue a organisé une journée de réflexion et d'échanges autour d'un phénomène en pleine émergence : le mésusage des médicaments chez les jeunes en errance aggravée, poly-consommateurs et victimes de traite des êtres humains. Cette journée d'étude visait à comprendre les multiples fonctions de l'usage détourné de médicaments dans ces parcours de vie marqués par la vulnérabilité, l'isolement et l'exploitation, afin de mieux protéger ces jeunes.

### Automédication, emprise chimique

En janvier 2024, lors des quatre jours d'audience du procès emblématique dit « du Trocadéro », le Tribunal correctionnel de Paris a reconnu que l'emprise chimique, où l'utilisation détournée de médicaments comme le Rivotril et le Lyrica, faisait partie intégrante d'un système visant à créer ou entretenir une dépendance médicamenteuse à des fins d'exploitation. Si cette fonction d'assujettissement a pu ici être mise en évidence, il apparaît que la consommation de substances psychotropes peut également remplir d'autres fonctions : une fonction antalgique ou d'automédication pour soigner des douleurs, une fonction socialisante liée au parcours d'errance ou une fonction désinhibante facilitant le passage à l'acte. C'est cette complexité des usages, entre stratégie de survie et mise en danger, que Hors la Rue a souhaité interroger.



### Objectifs de la journée

En réunissant des intervenants issus des sciences humaines, du secteur médical, de la justice, cette journée visait à :

- interroger les différentes fonctions du mésusage de médicaments ;
- partager les regards croisés des professionnels concernant ce phénomène ;
- comprendre comment les professionnels repèrent, accompagnent et prennent en charge les jeunes concernés ;
- réfléchir aux réponses institutionnelles les plus adaptées face à cette réalité plurielle et évolutive.

## Déroulé de la journée

La journée d'étude de Hors la Rue a eu lieu le 20 avril 2024 à Paris et a réuni plusieurs dizaines d'intervenants et quelque 120 participants en présentiel et à distance. La matinée a débuté par l'étude d'un cas concret : celui d'un jeune en errance aggravée, victime de traite et poly-consommateur. Si cette situation a montré le périlleux chemin, les nombreux obstacles et allers-retours ainsi que les petits-pas pour transformer un parcours d'errance en parcours de droits, de soins et de protection. Cette situation a également mis en lumière les bonnes pratiques développées par l'ensemble des acteurs investis autour du jeune pour l'aider à adhérer au soin et à la protection ainsi que le précieux travail en partenariat mené sur le long court.

La matinée s'est poursuivie par des interventions pluridisciplinaires qui ont permis d'éclairer la complexité du mésusage de médicaments, notamment chez les jeunes en situation de vulnérabilité. À travers l'éclairage croisé de professionnels issus de la sociologie, de la psychiatrie, de la pharmacologie et du droit, ces interventions ont abordé de manière complémentaire les évolutions et les différents usages du détournement de médicaments à travers les années, ainsi que les enjeux liés à ces problématiques, dans la prise en charge globale des jeunes poly-consommateurs, souvent exposés à des risques de marginalisation, voire d'exploitation. L'accent a été mis sur la nécessité d'une coopération renforcée entre les acteurs médico-sociaux, éducatifs et judiciaires pour mieux comprendre les besoins spécifiques de ces jeunes, adapter les réponses institutionnelles, et prévenir les ruptures de parcours.

**> Ces interventions sont à (re) découvrir sur la chaîne YouTube de Hors la Rue !**

Enfin, l'après-midi a été consacrée à une série d'ateliers participatifs visant à favoriser le partage d'expériences, de bonnes pratiques et de savoirs pour améliorer l'accompagnement des jeunes en situation d'errance aggravée. Ces ateliers ont permis de croiser les expériences entre professionnels venus de France et de Belgique, de découvrir des outils innovants développés par des associations pour aborder les consommations chez les jeunes, de recueillir des témoignages de terrain issus des secteurs éducatif et sanitaire, de présenter les pratiques d'un service enquêteur confronté à un dossier de traite des êtres humains, et d'explorer, sous un angle sociologique, les transformations des formes d'emprise observées auprès des publics victimes de traite des êtres humains.

Cette journée d'étude a ainsi permis d'alimenter des pistes de réflexion et des actions concrètes pour renforcer la coordination des acteurs, mieux prendre en compte la dimension addictologie dans les suivis éducatifs des jeunes et adapter les parcours d'accompagnement en ce sens.

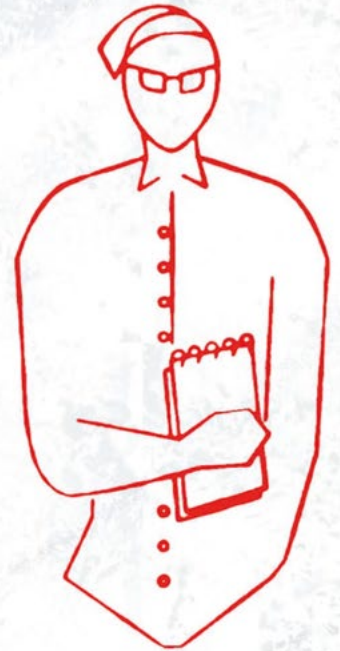
## Remerciements

L'équipe de Hors la Rue tient à remercier l'ensemble des intervenants ayant apporté leur précieuse contribution à cette journée d'étude : Monsieur Prisse (MILDECA), Madame Maracineanu (MIPROF), Madame Peyret (Hôpital Robert-Debré), Madame Viard (SEMNA), Monsieur Fatty et Madame Béranger (STEMO MNA, PJJ), Madame Archambault, Madame Bentoumi et Madame Danger (Hors la Rue), Monsieur Peyroux et Madame Id-bihi (Trajectoires), Madame Péquart (Oppelia), Madame Chaouachi (CEIP-Addictovigilance), Madame Wipf (Parquet de Paris), Madame Binet (Oppélia), Madame Bret et Madame Rofes (Hors la Rue), Monsieur Gomberoff (Aurore), Monsieur Lardanchet (Hors la Rue), Madame Marango (Koutcha), le service de la Sous-Direction de la Lutte contre l'Immigration Irrégulière, Madame Pochet (Macadam), Monsieur Plasse (Le-Mas), Monsieur Guillot (Robert Debré), Madame Scanzi, Monsieur Simonet, Monsieur Dallavalle (FTDA), Madame Ikowsky, Madame Viardot et Madame Menant (Robert-Debré), Madame Bobeau (Koutcha) et Monsieur Manai.



**PARTIE 6.**

**RESSOURCES**



# RESSOURCES HUMAINES

**Au quotidien, les actions menées par Hors la Rue sont menées par une équipe salariée pluridisciplinaire.**

**Le Conseil d'Administration tient tout d'abord à saluer l'ensemble de l'équipe qui a participé à la conception du présent rapport :**

Fataou Afodjobo (éducateur spécialisé)  
Abdellah Alla (éducateur)  
Mathilde Archambault (responsable des pôles éducatifs)  
Hakima Bentoumi (éducatrice)  
Hortense Bret (psychologue)  
Marie-Jeanne Claudel (éducatrice spécialisée)  
Ana-Maria David (assistante administrative)  
Amandine De Abreu Pereira (responsable de l'équipe éducative MNA en errance)  
Youssef Khayari (éducateur)  
Clara Krynen (psychologue)  
Axel Lamarque (éducatrice)  
Guillaume Lardanchet (directeur)  
Léa Loth (chargée de mission de lutte contre la Traite des Etres Humains)  
Mathilde Pignard (éducatrice spécialisée)  
Marine Rofes (médiatrice en santé)  
Héloïse Sens (chargée de mission de gestion financière)  
Claire Sipahimalani (art-thérapeute)  
Clara Sherratt (chargée de mission de lutte contre la Traite des Etres Humains)  
Alicia Sonmez (éducatrice).

**L'ensemble de l'équipe tient également à saluer les collègues qui ont été présents en 2024 et qui ont également contribué par leurs actions auprès des jeunes à l'activité présentée dans ce rapport :**

Alice Assi	Sambaly Cissokho	Aurélie Manchon	Adèle Wilson
Gauthier Berenfeld	Manon Danger	Amine Meslem	Chaima Zenasni
Violaine Berton	Moustapha Ezziadi	Damien Salort	
Cécile Blinet	Anaïs Le Duvéhat	Lucia Todoran	

**La direction tient à remercier le Conseil d'Administration pour son engagement tout au long de l'année :**

Jalila Bouzid	Marina Lavigne	Luisa Molino	Guillaume Roche
Charlotte Delobel	Geneviève Lefèbvre	Solène de Montmarin	
Edouard Donnelly	Mathilde Magniez	Olivier Peyroux	
Tania Kandel	Evangeline Masson Diez	Yves Ravot	

## Nous tenons enfin à saluer les membres du Conseil d'Administration qui l'ont quitté en 2024 :

Hervé Hamon

membre fondateur  
de Hors la Rue

Estelle Denize

présidente de 2017  
à 2024

Emilie Petit

# RESSOURCES FINANCIÈRES

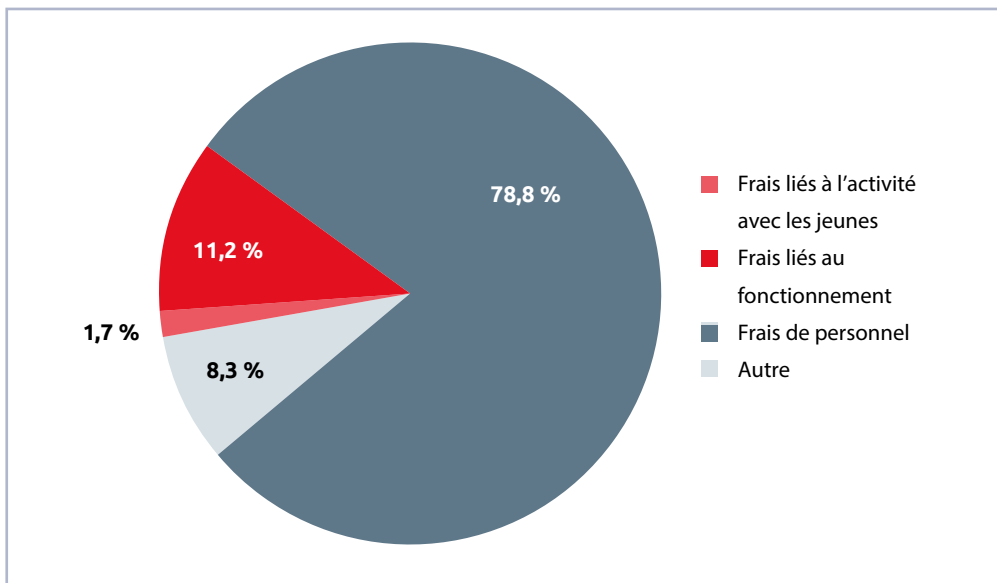
## La maîtrise de notre budget

En 2024, la stabilité de nos **frais liés aux activités et charges externes** est le premier élément à relever : elle témoigne de notre capacité à maintenir un budget globalement stable, bien que certains postes connaissent des évolutions importantes car liés à l'activité de terrain, par nature mouvante. Ainsi, les **frais liés à l'activité avec les jeunes** - activités, repas, frais médicaux, transports, vêtue etc.- sont en hausse de 37% en 2024 (passant de 21 047 euros à 28 868 euros). Cela témoigne d'une année marquée par une intensification du suivi des jeunes, par le biais d'accompagnements physiques par nos équipes à divers rendez-vous (santé, justice, accès au droit). Outre le besoin primaire qu'ils satisfont lors de journées marquées de longs temps d'attente, ces repas sont l'occasion de partager un moment convivial, favorable à la libération de la parole sur des sujets parfois complexes.

Nous avons dans le même temps réalisé des économies sur plusieurs postes budgétaires : un don de matériel nous a permis de réduire les **frais liés aux fournitures administratives et petits équipements**, le prix de la location de l'imprimante a été réduit suite à la résiliation d'un contrat de location. Les baisses constatées des dépenses liées à la **communication** (publicité, supports communication, site internet) peuvent être expliquées par le départ courant 2024 du chargé de communication dont l'activité avait engagé davantage de frais en 2023. La baisse des dépenses liées aux formations s'explique par l'achèvement en 2024 de contrats d'apprentissage et de professionnalisation qui avaient occasionné des dépenses sur l'ensemble de l'exercice 2023. Enfin, l'évolution des modalités de versement de certaines subventions nous ont permis de stopper le recours aux services d'affacturage en 2024.

Les **frais de personnel** globaux connaissent également une baisse de 6,46%, malgré une augmentation de 2,43% de charges sociales, liées au licenciement économique de deux salariés affectés au projet MNA en errance aggravée jusqu'en septembre 2024. Nous sommes passées de 22,5 ETP en 2023 à 17,6 ETP au 31 décembre 2024. Les frais de personnel représentent toujours 79% des charges d'exploitation, confirmant que notre activité repose principalement sur la création de lien avec des jeunes en errance, impliquant nécessairement la mobilisation de moyens humains.

## Répartition des charges d'exploitation



Les **honoraires de supervision** sont également en hausse de 17,46%. Comme décrit dans le présent rapport, plusieurs situations complexes ont fait émerger des besoins de renforcement de ces espaces d'analyse de la pratique professionnelle et d'accompagnement à la pratique managériale.

### Des ressources financières en hausse

Hors la Rue a concentré cette année ses efforts sur le renouvellement des financements pour pérenniser l'action de repérage, d'accompagnement et d'orientation des mineurs étrangers en danger et d'accueil sur le centre de jour.

Les ressources d'exploitation ont augmenté (+7,62%), la quasi-totalité des bailleurs a maintenu leur subvention au même montant témoignant ainsi d'une vraie reconnaissance du travail de terrain réalisé par l'ensemble de l'équipe. Nous enregistrons également un nouveau soutien.

De manière globale, les subventions publiques se maintiennent en 2024, hormis pour la **DRIHL 93** et la **région IDF**.

Hors la Rue travaille depuis maintenant quelques années spécifiquement sur la question de la traite des êtres humains, thématique à laquelle est confrontée aujourd'hui de manière quotidienne l'ensemble de l'équipe. Cette action concentre une grande partie de l'activité de l'association à travers différents modes d'intervention : maraudes, visites en prison, visite sur les foyers d'accueil des mineurs victimes, accompagnement éducatif sur le centre de jour, sensibilisations de professionnels, interventions publiques. C'est donc à ce titre que l'association a pu reconduire des financements

spécifiques à cette action dont celui du **FIPD Paris**, du **FIPD de la Seine-Saint-Denis**, du **ministère de la Justice**, de la **Cour d'appel de Paris**.

Nous avons acquis cependant un nouveau financement de la part de la **MILDECA IDF** d'un montant de 12 000 euros, ainsi qu'une légère revalorisation des subventions **MILDECA 93** (+ 4 072 euros), et de la **DGCS** suite à la signature d'une convention pluriannuelle (2024-2026) nous garantissant un financement de 100 000 euros pour chacune de ces années. La **DRIHL 75**, quant à elle, supporte toujours la prime Lafourcade versée aux salariés intervenant sur le terrain pour l'équipe multi-public Montreuil. La prime pour l'équipe du projet MNA en Errance Paris est quant à elle supportée par la **Direction des Solidarités** de la Ville de Paris qui finance le projet.

Il est à noter que la plupart des bailleurs privés ont poursuivi leurs efforts sur l'aide apportée à l'association.

Le renouvellement du soutien de la **Fondation de France** a permis de sanctuariser en 2024 le deuxième poste de psychologue recrutée en 2023. Cette pérennisation a été significative dans le cadre du projet santé globale (physique, psychique et psychosociale) de Hors la Rue. Hors la Rue souhaite développer la santé psychique par un renforcement des actions d'aller vers, la mise en place de dispositifs cliniques sur mesure, ainsi que des espaces de réflexions communs avec les différents professionnels accompagnant les jeunes.

En 2024, la **Fondation Jeanne Wolff** nous a versé un don de 12 000 euros que nous avons décidé d'affecter à nos fonds propres afin de renforcer ce poste essentiel pour la santé financière de l'association.

Le financement de l'association continue de reposer sur des financements émanant de plusieurs bailleurs. Cette spécificité implique un suivi administratif et financier rigoureux. Les financements publics relèvent pour leur grande majorité de collectivités ou dispositifs publics imposant un périmètre territorial d'intervention très clairement défini, à Paris ou en Seine-Saint-Denis. Il nous faut donc également procéder à une répartition de nos actions tenant compte de ces contraintes, tout en maintenant un dispositif opérationnel en mesure de suivre des jeunes caractérisés par une mobilité qui s'affranchit allègrement de nos découpages administratifs.

Si nos ressources se caractérisent par une grande stabilité, il faut toutefois noter qu'une part non négligeable reposent sur des conventions annuelles laissant peu de visibilité. Dans un contexte budgétaire national tendu, cet élément doit nous appeler à la vigilance pour l'exercice 2025 et les années à venir. Il faut cependant noter que le projet "lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs en errance" financé par la DGCS et de repérage des mineurs étrangers en errance aggravée à Paris reposent sur des financements pluriannuels (respectivement jusqu'en 2026 et août 2027). Il nous faut également garder en tête les échéances électorales municipales en 2026 et nationales en 2027 qui laissent peser des craintes sur le financement d'activités de plusieurs associations du secteur.

La maîtrise de nos budgets observée en 2024 sera donc précieuse pour tenter d'obtenir en 2025 des soutiens renouvelés voire pérennisés.

## Évolution des produits d'exploitation entre 2023 et 2024

	2023	2024
Produits d'exploitation (en €)	1 112 045 €	1 196 754 €
DRIHL 75	430 873	430 884
Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse	25 500	25 500
Cour d'appel de paris	12 000	12 000
FIPD 75	50 000	50 000
FIPD 93	30 000	30 000
Région Ile-de-France	10 258	0
Conseil départemental de Paris	136 193	136 193
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis	120 140	120 140
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis – Projet Santé	10 000	10 000
DGCS	96 000	100 000
DRIHL 93	30 000	0
MILDECA 93	35 000	39 072
MILDECA Ile-de-France	0	12 000
Secours Catholique	29 000	20 000
Fondation Rothschild	49 478	48 125
Fondation de France		5 333
Fondation pour le Logement des Défavorisés (ex Abbé-Pierre)	20 000	20 000
Fondation Privée	32 143	0
Subv. Etat Service Civique	4 500	1 500
Service Civique ASP	960	0
Association Le Mas	10 000	0
Fondation Jeanne Wolff	0	12 000
Association Les Amis des Enfants du Monde	10 000	10 000

# **HORS LA RUE** **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024**

**Directeur de la publication**

Guillaume Lardanchet

**Rédaction et relecture**

L'équipe de Hors la Rue

**Conception graphique et mise en page**

Marie Gourmelon - [www.margelinemouron.com](http://www.margelinemouron.com)

**Crédits photo**

L'équipe de Hors la Rue

**Crédits illustrations**

Élisa Perrigueur

Johan Garcia

**Impression**

Arco Iris - Montreuil

# HORS LA RUE

70 rue Douy Delcupe

93100 Montreuil

01 41 58 14 65

[www.horslarue.org](http://www.horslarue.org)

